

Histoire et Archéologie spadoises.

Villa royale Marie-Henriette

SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Juin
2002

Bureau de dépôt 4900 SPA

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77 b

4900 SPA

33e année

Juin 2002

BULLETIN N°110

Sommaire

– Courrier des lecteurs		52
– Exposition d'été		54
– Le Chevalier de Fassin, inspirateur de peintre spadois	A. Doms	56
– Fagne Maron au temps passé (5 ^e partie)	A. Andries	64
– Le testament de l'Abbé Jean Sébastien Taziaux	J.P. Montulet	79
– Exposition "Protestants"		96

Éditeur responsable: Mr René NYS, Avenue Dr Pierre Gaspar, 43 – 4900 Spa – Tél.: 087/77.32.70

Tirage trimestriel du bulletin: 500 exemplaires.

Avec le soutien de la Communauté Française (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales).

Avec l'appui financier de la Ville de Spa et de son Centre Culturel.

Illustration de couverture:

Affiche réalisée par M. René Sart à l'occasion de l'exposition "*Le choix d'une reine*"

GESTION DES MUSEES

L'ASBL "Histoire et Archéologie spadoises" assure la gestion et la mise en valeur du Musée de la Ville d'Eaux et du Musée Spadois du Cheval en vertu d'un accord conclu avec la Ville de Spa.

Adresse des musées: avenue Reine Astrid, 77b à 4900 Spa (tél.: 087/77.44.86)

Heures d'ouverture:

- En avant-saison (du 16 mars au 30 juin) et en arrière-saison (du 1^{er} octobre au 30 décembre), *UNIQUEMENT* les week-ends de 13h30 à 17h30.
- En saison (du 1^{er} juillet au 30 septembre), *TOUS LES JOURS* de 14h30 à 17h30.

ANCIENS BULLETINS

La plupart des bulletins édités depuis leur parution peuvent être obtenus auprès de l'ASBL au prix de 3,75 €.

TABLE DES ARTICLES PARUS

Un répertoire (52 pages) des articles parus dans les bulletins édités par l'ASBL au cours de la période couvrant les années 1974 à 1999 (bulletins n°1 à 100 inclus) est disponible au prix de 5 € (6,20 € avec frais d'envoi). Ce répertoire est également en vente au comptoir d'entrée de la Villa Royale aux jours et heures d'ouverture des musées. Le répertoire dressé par Messieurs Doms et Bertholet est enrichi d'un index alphabétique.

COTISATION 2002

- Pour des raisons budgétaires et sur proposition du Conseil d'Administration de notre ASBL, le montant annuel de la cotisation a été porté à 15 € et ce, par vote de l'assemblée générale du 15 mars 2001.
- Le compte bancaire de l'ASBL est 348-0109099-38 de "Histoire et Archéologie spadoises" à 4900 SPA.
- Pour rappel, la cotisation couvre l'abonnement annuel aux bulletins trimestriels édités par l'ASBL et accorde le libre accès aux Musée de la Ville d'eaux et Musée Spadois du Cheval aux membres-cotisants et à leur famille vivant sous le même toit et ce, tout au long de l'année en cours.

LISTE DES NOUVEAUX ABONNES (arrêtée au 15 mars 2002)

Mr et Mme De Poppe Beckers

Mr et Mme Hurdebise Marcel

Mr et Mme Delvaux-Bouhon

Mme De Kerchove-Peltzer M.

Mr et Mme Guy Lebeau

Mr Dawirs Detrembleur P.

Mme Xhardée

Mme Schils M. Chr.

Mr Jacquemin Henri

DONS (liste arrêtée au 15 mars 2002)

Mme Vienne-Micha 5 €

Mme De Kerchove-Peltzer 5 €

Mr Georges Moisse 12,39 €

Mr Dawirs Detrembleur 5,17 €

Erratum au bulletin 109, mars 2002Ostenmont de Louis Pironet: page 34, 3^e ligne:Au lieu de: Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold 1^{er}

Lire: Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold

SPA (Belgique). L'HOTEL DE FLANDRE. LA SALLE à MANGER et VUES de son PARC SURY père propriétaire.

r. v. Grafen, Produits industriels de Part Orlich Pictus Strassbourg (Als.)



Façade Nord



Façade Sud



La grande salle à manger



Chalet Darenberg



Chalet Boringdon

Déposé 143, 144, 145, 146, 147

A propos du « Chatam » (voir page suivante). (Coll. privée)

COURRIER DES LECTEURS

Complément d'information sur l'hôtel de Flandre et le Chatham

L'hôtel de Flandre dans sa quasi-totalité fut démoli en 1912. Il restait la maison, achetée par mes grands-parents à Monsieur Goblet en 1932. Le Chatham, qui au départ s'appelait le chalet Daremberg, était occupé par Mr Théophile Fraikin qui y exploitait une distillerie. Plus ou moins à l'emplacement des immeubles Sacré et Dothée, il y avait la grande salle dans laquelle avait été installé un cinéma "Le Plaza" et géré par Mr Delcour. Celui-ci fut démoli en 1943.

Une sorte de lotissement avait été fait et les parcelles furent vendues en décembre 1941 par Mr Ernest Noirhomme.

Vous remarquerez sur le document joint qu'il y avait 2 chalets appartenant à l'hôtel de Flandre, le Bomington et le Daremberg (le duc d'Areberg possédait des forges dans l'Eifel et venait à Spa) devenu le Chatham – quand?

Plus ou moins à l'emplacement de l'immeuble appartenant à Monsieur et Madame De Visser, il y avait une patinoire qui fut démolie lors de la construction.

C. Hagemann

Le golf à Spa

Vincent Borremans et Dominique Gendebien ont publié, aux éditions Venture fin de l'année 2001, un historique des golfs sous le titre "Les golfs royaux de Belgique".

Un chapitre est consacré à la pratique du "jeu de golf" à Spa et aux divers sites qu'il a occupé depuis la première tentative sur l'hippodrome de la Sauvenière en 1893, en passant par sa première installation à Sart et son crochet par le golf de Malchamps inauguré en 1920 par Lloyd George jusqu'à son installation définitive en 1930 sur le site que nous lui connaissons actuellement.

Explication du nom "Chatham" tirée d'un livre intitulé "Honni soit qui mal y pense" de Henriette Walter (Editions Robert Laffont):

Il s'agit d'un nom hybride, qui mêle des formes celtiques à des formes germaniques et qui nous vient d'Angleterre. Il y a un CHATHAM dans le Kent où CHAT- est un mot celtique qui veut dire "bois, forêt" et HAM un mot germanique qui signifie "établissement habité, petit village".

CHATHAM veut donc dire petit village près d'un bois et on peut imaginer que, jadis, Spa n'était qu'un petit village, entouré de verdure et de bois et que ce sont les Anglais, nombreux à Spa à une époque donnée, qui ont ainsi baptisé le lieu.

Les noms de lieux anglo-saxons se reconnaissent d'ailleurs à leurs terminaisons spécifiques.

- Exemples:
- ford (gué) Oxford = gué aux bœufs
 - Ham (village) Birdham = village aux oiseaux
 - worth (enceinte) Highworth = enceinte élevée

Monsieur le Rédacteur en chef,

Dans la livraison H.A.S. de décembre 2001, en page 149, un jeune lecteur s'interroge sur l'origine de l'appellation "Chatham", attribuée à un quartier de la place Achille Salée.

Je ne puis répondre avec certitude à la question posée mais, en tant qu'officier de marine retraité, l'évocation de Chatham m'a conduit à rédiger ces quelques lignes que je vous soumetts tout de go, mais à votre bon plaisir.

Qu'il y ait plusieurs Chatham de par le monde, c'est fort possible; mais le plus célèbre est, sans conteste, ce port du Kent sur la rive droite de la Medway. Et pour cause!

C'est en 1547, à Chatham, que le roi Henri VIII prit en location un hangar pour le radoub des vaisseaux de sa flotte mouillés dans la Medway. C'est là qu'il fit construire un premier navire pour la Royal Navy, le "SUNNE", mis à flot en 1586. Aux docks de Henry VIII, la reine Elisabeth I ajouta entrepôts, darses, jetées et même une corderie. Mais, enfin, c'est en 1962 qu'eut lieu, sur la Medway, le lancement d'un dernier navire, le sous-marin "H.M.S. OCELOT".

Ainsi, pendant près de 400 ans, Chatham fut le plus important arsenal naval de la Grande-Bretagne. Il avait livré à la Royal Navy quantité de vaisseaux de guerre dont le fameux "Victory", bâtiment-amiral du non moins illustre vicomte Horatio Nelson, à la fois vainqueur et victime de la bataille de Trafalgar.

Mis en liquidation après 1962, le grand chantier naval fut pris en charge par l'ASBL "Chatham Historic Dockyard Trust", laquelle se dépensa tant et plus pour en assurer la sauvegarde. Conserver et entretenir ce patrimoine national est la mission de cette fondation qui gère ainsi aujourd'hui plus ou moins 47 bassins et bâtiments divers, s'étendant sur une superficie d'environ 40 hectares... Dieu merci, outre-Manche, il y a encore des gens qui se démènent pour perpétuer le souvenir d'un glorieux passé!

Quant à ce bon Monsieur Dickens, de ses romans, "Les Aventures de Mr Pickwick", "Le Magasin d'Antiquités", "Les grandes Espérances", je n'ai pas souvenir d'allusions fréquentes à ce port du Kent. Mais ma mémoire est sans doute défaillante, car ce romancier anglais fut un familier des grands chantiers navals britanniques.

En effet, Charles Dickens naquit en 1812 près de Portsmouth, un des principaux ports de guerre de Sa Majesté, et il mourut en 1870, à Rochester, ville située aussi sur la Medway, et proche de Chatham.

Dès lors, puisque le quartier du coin sud de la place A. Salée porte le nom de "Chatham", on pourrait peut-être devoir cette dénomination à un ancien marin souffrant de nostalgie, ou à un lecteur inconditionnel de l'auteur de "David Copperfield".

H. Jacquemin

EXPOSITION D'ETE

Le choix d'une reine : Marie-Henriette à Spa

Le 19 septembre 1902, la reine Marie-Henriette mourait dans sa résidence spadoise. Elle s'y était établie sept ans plus tôt, préférant le calme de la ville d'eaux aux obligations de la Cour de Belgique.

Le centenaire du décès de la deuxième reine des Belges semble une excellente occasion de redécouvrir cette souveraine discrète et de mettre en évidence les multiples aspects de sa personnalité.

Le Musée de la Ville d'eaux occupe actuellement l'aile centrale du « Palais de la reine ». Ce bâtiment que l'on appelle aujourd'hui « Villa royale » a conservé intact son aspect extérieur. Dans le parc situé à l'arrière du bâtiment, les écuries construites par la reine Marie-Henriette existent toujours et abritent actuellement le Musée spadois du Cheval.

Les documents et objets qui seront présentés à l'exposition proviennent en partie de collections privées et n'ont jamais été montrés au public. D'autres institutions ont été invitées à collaborer à cette manifestation, notamment le Musée de la Dynastie, le Musée d'Art et d'Histoire, le Musée de l'Armée, le Conservatoire de Bruxelles, les archives du Palais royal ainsi que le Musée des Beaux-Arts de Verviers.

La volonté des membres d'*Histoire et Archéologie spadoises* est de faire découvrir toutes les facettes de la personnalité de la reine Marie-Henriette, épouse de l'orgueilleux Léopold II. Femme dévote et effacée, elle n'en possédait pas moins des qualités attachantes et avait une passion pour les animaux et pour la musique.

L'exposition présentera successivement les différentes facettes de cette figure royale. Chaque aspect sera traité indépendamment et illustré, entre autres, par des faits marquants ou des anecdotes tirés de son séjour spadois.

- L'archiduchesse : l'enfance de l'archiduchesse Marie-Henriette Anne de Habsbourg-Lorraine, fille de l'archiduc Joseph, prince royal de Hongrie et de Bohême.
- La duchesse : son arrivée en Belgique et son mariage avec le duc de Brabant, futur Léopold II. Son premier séjour à Spa en 1856.
- La reine : sa vie de souveraine et les obligations liées à sa charge. La réconciliation belgo-Hollandaise à Spa et l'inauguration de l'Etablissement des Bains.

- La mère : le drame lié au décès du prince Léopold et les rapports souvent orageux avec ses trois filles : Louise, Stéphanie et Clémentine. Visites fréquentes de cette dernière à Spa.
- La catholique : la ferveur religieuse de Marie-Henriette et la compassion dont elle fait preuve tout au long de sa vie. Ses rapports étroits avec les « Filles de la Croix ». Son décès à Spa.
- L'artiste : son penchant pour les arts en général, le théâtre et la musique en particulier. Ses dons de musicienne et de peintre. Les œuvres qui lui ont été dédiées et celles qu'elle nous a laissées.
- L'écuyère : la passion de Marie-Henriette non seulement pour ses chevaux mais pour les animaux en général. Ses chiens et son lama !
- La Bobeline : sa participation à la vie sociale et mondaine de Spa : drags, batailles de fleurs, courses de chevaux, concerts... Sa vie quotidienne dans la villa royale.

Cette exposition se tiendra du 15 juin au 30 septembre dans les salles d'exposition temporaire du Musée de la Ville d'eaux.



MARIE-HENRIETTE

(Coll. Musée de la Ville d'eaux - Spa)

LE CHEVALIER DE FASSIN
INSPIRATEUR DE PEINTRE SPADOIS

Après la période des dessinateurs paysagistes des XVII^e et XVIII^e siècles, Spa a connu une sorte de révolution en peinture. Des peintres célèbres venus à Spa en bobelins y exerceront leurs talents. A côté d'un Ommeganck, il nous faut citer un peintre liégeois, le chevalier Nicolas-Henri-Joseph de Fassin, seigneur d'Altembrouck. Leurs œuvres inspirées par les sites agrestes susciteront dans la ville des vocations artistiques. Une nouvelle génération d'artistes d'origine locale naîtra: celle des Crehay, Leloup, Gernay, Roidkin, Xhrouet...

Dans l'ouvrage qu'il a intitulé *La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*¹, Jules HELBIG écrit: *Elève de J.-B. Coclens (chez lequel il eut l'occasion de rencontrer Defrance), Nicolas-Henri-Joseph de Fassin (Liège 1728-1811) s'engagea quelques années dans l'armée française avant de revenir dans sa ville natale. Elève de l'Académie d'Anvers (1762), il fut profondément marqué par les maîtres de l'école flamande. D'un long voyage en Italie et en Suisse, date son Portrait de Voltaire qu'il rencontra à Ferney. Dès son retour à Liège, il livra une abondante production et, avec Defrance, il fonda l'Académie de dessin, de peinture et de sculpture. Lors de la révolution liégeoise², Fassin se retira à Spa et ne regagna Liège qu'en 1795.*

Cette brève notice mérite un supplément d'explications: Bernard WODON et Philippe DUMOND racontent:

"A vingt ans, le voici à Paris, enrôlé comme mousquetaire gris, et bientôt capitaine. Six ans plus tard, on le trouve organisant un régiment de cavalerie créé par le maréchal de Belles-Isle. Fassin y rencontre des difficultés avec des officiers rivaux qui, pour le compromettre, l'accusent de trahison. Après avoir prouvé son innocence et obtenu sa réhabilitation, il quitte l'armée."³

Il étudie pendant plusieurs années à l'Académie d'Anvers, puis il gagne l'Italie:

"A Rome, entre 1766 et 1771, De Fassin est l'agent artistique du prince d'Anhalt-Dessau, duc souverain d'Allemagne centrale, et se lie avec l'architecte Erdmannsdorff, qui compte parmi les grands bâtisseurs néo-classiques du nord de l'Europe. Résultat de ces rencontres: de beaux paysages italiens de Fassin ornent encore aujourd'hui les murs du château de Wörlitz. Car ce "moderne" l'est à sa manière. Il a fait son apprentissage artistique en copiant des maîtres hollandais du XVII^e siècle, surtout N. Berchem et J. Both. Mais ce qui l'intéressait surtout en eux, c'était la poésie, le "goût d'ailleurs" qui émanait de leurs paysages beaucoup plus italianisants que hollandais."⁴

¹ Liège, 1903, p. 441-448. Note 110, p. 124.

² Il s'y était établi plus de dix années auparavant.

³ Bernard WODON, *Nicolas de Fassin, portraitiste de Voltaire*, in *Livres et Lumières au Pays de Liège (1730-1780)*, Liège, 1980, p. 363. – Sur le passage de de Fassin aux mousquetaires gris et les avanies qu'on lui suscita, voir F.A.V.H., *Biographie belge – N.H.J. DE FASSIN*, in *Revue belge publiée par l'Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique*, Tome cinquième, Liège, 1837, p. 7-10.

⁴ Philippe DUMOND, *Un Européen: Nicolas de Fassin*, in "Coin des Arts" de la revue *Semper*.

En 1769, il interrompt le séjour agréable en Italie et s'installe en Suisse.

"A Genève, l'écrivain et avocat François Tronchin (1704-1798) lui ouvre les portes de sa maison pour lui permettre d'accéder à sa collection de tableaux, parmi lesquels on relève des italianisants hollandais J. Both (1618-1652), N. Berchem (1649-1672) et P. Wouwerman (1619-1668)... C'est probablement à l'instigation de ses amis suisses que de Fassin tenta de s'imposer à Genève en fondant une académie de dessin qui prendra le nom d'"Académie fassine". On y travaillait d'après modèle vivant et l'on y copiait spécialement les maîtres flamands..."⁵

Le grand collectionneur présenta de Fassin à Voltaire. Celui-ci lui fait faire son portrait (aujourd'hui dans une collection privée liégeoise). C'est à Genève qu'il ouvre son "Académie fassine" où seront formés plusieurs artistes locaux.

Fassin fut portraitiste et paysagiste. En 1980 ont figuré, lors de la grande exposition que Liège consacrait au "Siècle des Lumières dans la Principauté de Liège"⁶, le "Portrait de Marie-Claire de Fassin de Fléchier"⁷ et surtout "La dame prenant le café"⁸, remarquable par la grâce du geste et l'élégance vestimentaire.⁹ Cette toile est l'honneur d'être reproduite sur la couverture du luxueux catalogue de l'exposition.

A son tour, il s'est mis à peindre avec bonheur des paysages inspirés par l'Italie, qu'il vendra à Catherine de Russie, au chancelier Kaunitz d'Autriche, au prince d'Anhalt-Dessau, à la bourgeoisie genevoise et aux amateurs foisonnant à l'époque parmi la clientèle cosmopolite de Spa.¹⁰ Il reçut de la Grande Catherine, pour une de ses pastorales, une tabatière sertie de brillants.¹¹

Il avait rapporté des dessins d'Italie, tel "Le môle de Gaète"¹² qui captive l'attention par le caractère imposant de l'ensemble architectural. De telles études devaient lui permettre d'incorporer des éléments architecturaux venus de l'Antiquité aux sites campagnards du XVIII^e siècle. Il ne faut toutefois pas chercher dans ses œuvres les sites tels qu'il les a observés. L'artiste prend des croquis dans la nature, choisit tel élément, et compose en atelier un paysage où l'on trouve des animaux, l'un ou l'autre personnage et des vestiges de diverses époques.

Pour son ami Henkart¹³, Fassin conçut un ensemble de toiles intitulé "Les quatre points du jour". Deux d'entre elles – "Le matin" et "Le milieu du jour" peint en 1802 – sont conservées au Musée de l'Art

⁵ Bernard WODON, *op. cit.*, p. 363-364.

⁶ Au Musée de l'Art wallon et de l'Evolution culturelle de la Wallonie. Octobre-décembre 1980.

⁷ Catalogue "Les Lumières..;", p. 191, n°384.

⁸ Idem, n°383, p. 191.

⁹ D'après la notice de Jacques Hendrick.

¹⁰ Philippe DUMOND, *Un Européen...*

¹¹ Bernard WODON, *op. cit.*, p. 364.

¹² Catalogue "Les Lumières...", p. 207, n°423.

¹³ Pierre-Joseph Henkart (Liège 1761-1815), ami de Bassenge et de Reynier. Participe à la Révolution où il fit preuve de modérantisme. Entré dans la magistrature, il en fut écarté "étant donné son aversion pour l'Empire napoléonien". Defrance a laissé de lui un portrait que l'on peut voir au Musée de l'Art wallon.



H. Fassin
1787

Portrait du Chevalier de Fassin. (Coll. cabinet des Estampes, Liège)

wallon; elles se trouvaient aux cimaises de l'exposition de 1980.¹⁴ Elles participent au renouveau de l'art du paysage à Liège au début du XIX^e siècle...¹⁵

Il privilégia Spa et ses environs agrestes ou sauvages, s'attirant la notoriété dans la brillante société des bobelins. Le chevalier de Fassin figure déjà à la "*Liste des seigneurs et dames...*" du 22 août 1775 mais, afin de prendre du repos, il ne vint se fixer à Spa qu'en 1776.

"En 1779-1780, de Fassin s'établira à Bruxelles, qu'il quitte chaque année pour regagner Spa en septembre. Le 9 janvier 1780, de Bruxelles il écrit à Tronchin: "*Je me suis décidé pour Bruxelles où j'ai loué une belle et commode maison pour la peinture, j'y vois des artistes et des cabinets de tableaux, mais je compte chaque année faire une course à Spa dans le mois de septembre pour revoir la belle nature.*"¹⁶

Des "Notes manuscrites" de Fassin frère rapportent: "Parmi les illustres et riches étrangers que la saison des eaux attirait à Spa, c'était à qui obtiendrait le premier une *pastorale* du peintre; mais cet empressement, favorable au rétablissement de sa fortune, nuisit un peu au fini de ses compositions, surtout dans les détails des figures humaines, dont il animait ses paysages avec une délicatesse de choix, qui rappelle parfois la manière du Poussin. C'est ce qui fait qu'il y a beaucoup plus de ses tableaux en Allemagne et en Angleterre qu'en Belgique. Le prince de Kaunitz, ministre de l'empereur, obtint l'un des plus beaux, et témoigna sa reconnaissance à l'artiste par l'envoi d'une superbe montre d'or enrichie de brillants."¹⁷

"Fassin ne tarda pas de prendre intérêt au travail de nos peintres sur bois, à fréquenter leurs ateliers et même, à leur donner des conseils qui furent pour eux d'excellentes leçons.¹⁸ La peinture polychrome à la gouache, assez peu pratiquée jusqu'alors, lui parut pouvoir être améliorée par une exécution plus large, tenant de plus près à la peinture à l'huile. Il fit faire des essais dont les exécutants furent eux-mêmes charmés. Dès ce moment, la décoration des "bois de Spa" prit un caractère plus artistique."¹⁹ "Abandonnant les teintes plates, les vues prirent alors une nouvelle vie grâce à la palette des teintes et des couleurs, animée par le souffle du Romantisme et la puissance du Naturalisme."²⁰

"Parmi les élèves les plus marquants de Fassin, figure Henry Wilkin (1753-1820), surnommé plus tard "le Romain" ou "le Romaniste". Jusqu'à l'époque de son entrée en relations avec Fassin, il ne s'était occupé que de gouache et de miniatures, mais les récits du chevalier l'intéressèrent au point qu'il résolut à son tour de prendre contact avec l'Italie dont on lui narrait tant de merveilles. Après un assez long séjour à Rome, il revint au pays natal y rapportant une ample quantité d'études.²¹ Il fit insérer, en 1788, dans la

¹⁴ Catalogue "Les Lumières...", n°381, p. 189 et n°382, p. 189-191.

¹⁵ J.-L. GRAULICH, notice in Catalogue *La Révolution liégeoise de 1789*, Crédit Communal, 1989, p. 139.

¹⁶ Bernard WODON, *op. cit.*, p. 365 et 370.

¹⁷ F.A.V.H. *Biographie belge – N.H.J. DE FASSIN*, p. 16.

¹⁸ Fassin enthousiasma certains jeunes dont Jean-Nicolas Bassenge. "Les débuts littéraires de ce dernier datent de son épître au peintre Fassin". (Jules BOSMANT, *Les grands hommes de la Révolution liégeoise de 1789*, Liège, 1939, p. 27).

¹⁹ Charles HAULT, *Notices historiques sur les dessinateurs et peintres spadois in Wallonia*, XXII^e année, n°4, avril 1914, p. 194.

²⁰ Louis PIRONET, *Les jolités de Spa: les vues sur bois de Spa*, in *Histoire et Archéologie spadoises*, n°76, décembre 1993, p. 157.

²¹ Catalogue de l'exposition "Dessins et lavis spadois (1559-1815), Spa, 1966, p. 13. Dans ce catalogue, p. 32, est cité n°325: "Paysage de Rome" de Henri Lambert Wilkin, dit le Romaniste.

"Liste des seigneurs et dames...", un avis où il invitait les amateurs de peinture à visiter son atelier où ils pourraient voir foule d'esquisses et tableaux qu'il avait rapportés de Rome."²²

D'après la lettre que de Fassin écrit à Tronchin, de Spa, le 1^{er} octobre 1790, il semble qu'il se soit rapidement tenu à l'écart de l'Heureuse Révolution: *"Notre pays est dans une grande fermentation; dans les commencements, je m'en occupais, mais la quantité prodigieuse de mensonges de part et d'autre m'ont dégoûté; je suis à Spa dans une maison assez isolée pour être à portée d'aller faire des études d'après la nature quand il fait beau, car je ne connais que ce moyen de soutenir son talent: assis au coin d'un bois en dessinant un arbre ou autre chose; j'entends dans la plus grande tranquillité ronfler le canon des Brabançons et des Autrichiens à quelques lieues de moi; ils recommencent si souvent qu'on n'y fait presque plus d'attention, et ce qui est bien extraordinaire, c'est qu'étant si près on ne peut savoir la vérité de ce qui s'est passé; l'un dit: "Ceux-là sont battus"; l'autre dit le contraire. La seule vérité, et que le canon nous apprend, c'est qu'ils se battent à tout moment (...) Je vois qu'il est impossible à présent de prévoir de quelle façon se termineront les affaires; entre temps on s'égorge comme des bêtes féroces ne feraient certainement pas entre elles car je leur crois plus d'esprit et de raffinement."*²³

Six mois plus tard, il signale au même dans une lettre écrite de Spa, le 16 mars 1791: *"Quoique j'ai (sic) été commandé pour monter la garde, j'ai toujours repris après ma chère peinture"*²⁴ Les événements peuvent parfois venir troubler les plus pacifiques...

*

* *

Dans la *Feuille d'annonces du département de l'Ourte* du mercredi 23 janvier 1811, on trouve en première page la nécrologie de Fassin rédigée par son ami P.J.H[enkart].

"Au moment où la ville de Liège prépare une fête civique au célèbre Grétry qu'elle a vu naître"⁽²⁵⁾, elle pleure la perte d'un artiste distingué à qui elle s'enorgueillit d'avoir aussi donné le jour, et qui s'est illustré dans la carrière de peinture.

Henri de Fassin est mort hier, 21 janvier, des suites d'une apoplexie dont il a été subitement atteint.

La vie de cet artiste sera à la fois bien intéressante et bien instructive.

Il est des familles heureusement privilégiées par le sort; il semble que le talent et l'esprit y soient héréditaires; telle est celles de l'artiste à qui l'amitié paye ce faible tribut.

²² Charles HAULT, *op.cit.*, p. 194.

²³ B. WODON, *op.cit.*, p. 370 – Repoussés par les Autrichiens, les Brabançons avaient quitté le Limbourg, le 13 août, et s'étaient retirés sur la rive gauche de la Meuse; il est donc peu probable que les coups de canon provenaient de ces adversaires.

²⁴ Bernard WODON, *op.cit.*, p. 371. On ne trouve pas de Fassin dans la liste des officiers, sergents et caporaux des compagnies bourgeoises établie le 27 février 1790 par les bourgmestres et Conseil de Spa (Spa, Fonds Albin Body, farde 389). De Fassin fait peut-être allusion à la décision du Magistrat de Spa, prise au courant de décembre 1790, de renforcer les gardes? Ou d'un ordre donné en janvier 1791 par le Magistrat reconstitué, soucieux du maintien de l'ordre après l'arrivée des Mayençois et des housards autrichiens? Alex DOMS, *Le Comité civil et militaire du Congrès de Polleur*, p. 73.

²⁵ L'inauguration de la place *Grétry*, qui aura lieu le 21 février, jour anniversaire de sa naissance.

Son père²⁶, bourg-mestre, échevin de Liège, premier ministre du prince Georges-Louis de Berghes, voulut ouvrir à son fils la carrière de la magistrature et le chemin de la fortune; mais la nature l'avoit fait peintre, il respecta sa vocation.

Mousquetaire à 20 ans, ensuite capitaine de cavalerie, ce n'est qu'à la paix qu'il quitta le service militaire et se livra à la peinture vers laquelle il étoit irrésistiblement entraîné.

A 34 ans, il étudia cet art difficile, tant l'amour de la gloire fait surmonter tous les obstacles et le besoin de l'instruction récupérer le temps perdu! L'étude du dessin l'occupa tout entier durant plusieurs années, dans cette ville célèbre où Rubens fonda son immortelle école: sous le beau ciel de Rome et de Naples, dans les montagnes de la Suisse et de la Savoie, il copia les beautés de la nature et les chefs-d'œuvres des grands peintres qui illustrèrent l'Italie, il vint alors essayer ses talents dans la patrie de Jean-Jacques [Rousseau]; le philosophe de Ferney accueillit Fassin et ses ouvrages. Rappelé dans sa patrie, il revint à Liège; il y retrouva Defrance son compatriote, son confrère, son ami."

Il y a lieu de signaler ici qu'il fallut un certain temps avant que Defrance et Fassin ne se lient d'amitié. Léonard Defrance, dépité d'assister aux succès de son confrère, en conçut d'abord de la jalousie: "C'est vers l'an 1772 à 1773 que le citoyen Henri Fassin, peintre, vint à Liège. Il fut annoncé avec éclat comme un talent rare, il devait d'autant plus marquer dans ce pays qu'il était fils d'un échevin de Liège, ministre du prince Georges-Louis de Berghes. Il était né pour ne rien savoir en peinture; à la bonne heure dans le droit civil ou canonique ou pour vivre de son patrimoine. L'art de débute n'était, pour les gens de bon ton, pas assez important: quoi qu'il en soit, le bruit de son arrivée ne tomba pas à faux, puisque réellement il a beaucoup de talent dans le genre pastoral, et qu'il en aurait davantage s'il était parfois moins insociable et qu'il eût un peu moins de prévention, ce qui le prive d'avis que l'amitié pourrait lui donner. Son retour à Liège, après avoir été à Rome, attira chez lui les amateurs ou soi-disant, tous les peintres ou peinturiers de la ville, jeunes et vieux. Fassin, enthousiaste de son art et avec beaucoup d'esprit, échauffa réellement les têtes de tous nos artistes, il leur proposa d'établir chez lui une Académie²⁷ pour dessiner d'après le modèle vivant. Il donna le local, l'on se cotisa pour les autres frais."

En 1773, Fassin, encouragé par Defrance, proposa d'accueillir chez lui des peintres et des sculpteurs pour leur permettre de travailler d'après nature.²⁸

"Il y avait réellement de l'émulation alors à Liège, mais, insensiblement, ce feu s'éteignit."²⁹

²⁶ Jean-Jacques de Fassin (Liège, 1693-1763), conseiller intime de la Chambre des finances de Son Altesse, premier ministre de ce dernier, devint bourgmestre de Liège en septembre 1734. En 1737, Georges-Louis de Berghes lui accorda un échevinat; il fit partie du Conseil Privé du prince qui lui voua une estime toute particulière. C. DE BORMAN, *Les Echevins de la souveraine justice de Liège*, t.II, Liège, p. 362-363. Note 111, p. 124.

²⁷ Société de gens de lettres, de savants, d'artistes (Dictionnaire ROBERT).

²⁸ Françoise DEHOUSSE et Maurice PAUCHEN, *Léonard Defrance Mémoires*, édition annotée, Liège, 1980, note 113, p. 125.

²⁹ *Idem*, p. 62.

L'amitié succéda à l'envie: "Entre Fassin et moi. Nous devînmes intimes et toujours la peinture était notre entretien; ce fut lui qui me conseilla de faire des tableaux de cabinet, je m'y refusai pendant quelque temps, lui alléguant que je devais travailler pour vivre et que les petits ouvrages que je pourrais faire me resteraient.

Nous fîmes ensemble un voyage en Hollande pour y aller voir ce que c'était que l'école flamande et hollandaise que je ne connaissais pas, dont je n'avais pas même une idée bien favorable par un préjugé sucé à Rome, où l'on n'exerce que le genre de l'histoire. On vendit dans ce temps-là le cabinet de peinture du bourgmestre Van der Marck; j'étudiai bien les tableaux qu'on y vendit et leurs prix; j'eus la vanité de croire que de plusieurs qui allèrent assez haut, je pourrais en faire des pareils. Aussitôt que je fus de retour à Liège, je copiai en petit trois tableaux qui étaient des copies que Fassin avait faites d'après Teniers et Wouvermans pour assujettir ma main vagabonde qui depuis sept à huit ans ne faisait que placarder de la couleur sur des toiles."³⁰

La rivalité artistique s'éteignit car, selon Henkart: "*... Les vrais talents s'aiment et s'estiment, ils formèrent de concert le projet d'une académie de dessin, de peinture et de sculpture, et le présentèrent à Velbruck; c'étoit réussir que proposer à ce prince un établissement qui pouvoit contribuer à la gloire des Liégeois. L'académie fut créée, DeFrance, par la voie du concours, en fut nommé le directeur: les orages de la révolution l'ont détruite, mais l'on n'a pas oublié le bien qu'elle a fait; l'on sent le bien qu'elle peut faire encore; il est digne de l'administration paternelle de notre Préfet de la rétablir. Satisfait de son ouvrage, Fassin va se fixer dans le Bourg de Spa; l'air pur de ce séjour, l'indépendance qu'il y trouve, son site agreste, ses belles eaux, ses cascades, ses environs délicieux faits pour l'ami des arts et le peintre de la nature inspirent à Fassin des compositions que Berghem n'auroit pas désavouées.*

La Révolution de Liège interrompit un instant ses heureux travaux. A l'arrivée des troupes françaises, le commandement militaire fut confié à notre ancien capitaine; il quitta la palette pour l'épée; il maintint l'ordre, la discipline dans le Bourg de Spa, et se signala dans les rangs de ces patriotes humains et purs dont la révolution liégeoise gardera le souvenir.

A l'époque de la réunion du pays de Liège à la France, il rentra pour toujours dans le sein de sa patrie: c'est aussi l'époque de ses meilleurs ouvrages, ils plaisent aux connoisseurs par un faire facile, un dessin correct, un coloris naturel et pur; toutes ses compositions sont riches et variées; il est impossible de les apprécier dans une notice très rapide. Noth et Berghem furent ses maîtres favoris, l'on voit combien Fassin étoit familier avec leurs ouvrages, ses copies séduisent, égarent; ce sont des chefs-d'œuvre: Both et Berghem eussent été fiers sans doute de le reconnoître pour leur élève, peut-être lui eussent-ils ordonné de s'en fier davantage à son propre talent, et de s'élever seul de ses propres ailes.

³⁰ *Idem*, p. 64.

Jamais artiste ne fut plus spirituel, plus aimable; à 80 ans il n'avoit pas abandonné ses pinceaux; il jouissoit de toute la vivacité de son esprit, de toute sa mémoire; il racontoit toutes les anecdotes d'un siècle, avec cet art qui fait les rajeunir: au-dessous de son portrait, ouvrage de la savante amitié³¹, nous avons écrit ces vers:

*A son plumet de mousquetaire
Il joignit, à vingt ans, le myrte et le laurier,
Et de Both, de Berghem fortuné légataire,
Il voit encore, octogénaire,
La palme des beaux arts croître en son atelier.*

La santé aussi l'avoit comblé de tous ses bienfaits et long-temps il y avoit répondu en enfant gâté; elle sembloit lui assurer un siècle de vie: le 16 janvier, il étoit encore à la table de quelques vrais amis, il répétoit encore ses anecdotes charmantes, ses couplets malins et joyeux, et trois jours après il cessoit de vivre! Hé! Hé! Le temps, d'une main inflexible, promène sa faux meurtrière sur toutes les têtes, sourd à la prière du talent et de l'amitié!"

"Le Docteur Sandberg, dans son Essai sur les eaux de Spa, qualifiait – avec un peu d'exagération – le chevalier Fassin de "peintre sublime et vrai".

Liégeois formé à Anvers, travaillant dans la ligne des Hollandais inspirés par l'Italie, il a trouvé à Spa des sites dignes de son talent et des amateurs d'art nombreux et généreux. Lui aussi aurait mérité de paraître sur "Le livre d'or" d'Antoine Fontaine ou de voir son nom figurer sur la fontaine monumentale "Marie-Henriette".

Alex Doms

Le portrait lithographié par M. Cremetti, a été dessiné par M. Colleye, d'après le portrait de Fassin peint par lui-même. Il faisait partie de la collection de Henkart. On trouvera un exemplaire de cette gravure au Cabinet des Estampes de Liège. Il provient de la Collection Ulysse Capitaine.

Le fac-simile de signature est tiré d'un contrat que de Fassin avait fait avec Henkart et Defrance pour l'acquisition des tableaux de leur petit musée destiné à la future Académie de Liège.

³¹ De Mr *Godeau*, directeur des contributions directes à Epinal: cet aimable amateur donne aux portraits de ses amis autant de ressemblance que d'esprit, de finesse et de grâce; celui de *Fassin* est un petit chef-d'œuvre.

FAGNE MARON AU TEMPS PASSE

CINQUIEME PARTIE: LA PERIODE MINETTE

1. La dévolution de la succession Trasenster-Nagelmackers

Nous avons vu dans la quatrième partie de cette chronique qu'à la mort de son mari en 1931, Adèle Trasenster-Nagelmackers bénéficiait de l'usufruit sur l'ensemble du domaine de Fagne Maron. Le partage de la succession des époux n'a donc eu lieu qu'après la mort de l'épouse survenue le 15 juillet 1946.

A ce moment, Léon Minette, veuf de leur fille Suzie, n'interviendra pas dans ce partage, ayant contracté mariage sous le régime de la séparation des biens.¹ A l'ouverture de la succession, il quitte le château pour s'installer à Spa, boulevard Renner n°24.

Les héritiers sont: 1°) Jacques van Hoegaerden (veuf de Marcelle Trasenster) et ses filles Gabrielle, Antoinette et Andrée, 2°) Emma de Neuville (veuve de Jacques Trasenster) et ses enfants Christiane, Pierre et Francine, 3°) Edmond Minette, fils de Suzie Trasenster.²

Ils conviennent tout d'abord de vendre la ferme dite "du comptoir". L'acte de vente sera dressé le 13 juillet 1950 par Me Gérard Kaisin, notaire à Louveigné, les acquéreurs étant Walthère Léonard, cultivateur à Gomzé-Andoumont, et son épouse Marie-Christine Fafchamps. Les fermiers Baronheid-Starck abandonnent l'exploitation pour s'installer dans la première maison en contrebas du domaine.³ Walthère Léonard la reprendra jusqu'à son décès en 1967. Son fils Joseph la continuera encore pendant 10 ans, après quoi il dut y renoncer pour motif de santé. Il suivit alors une formation de pédicure et fit des bâtiments ruraux le lieu d'hébergement de vacances pour groupes de villégiateurs et mouvements de jeunesse, tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Quant au château et à la ferme d'El fagne, Edmond Minette, âgé à ce moment de 41 ans et séparé de sa première épouse, offrira aux autres héritiers de leur racheter leur part. la licitation-partage eut lieu le 5 avril 1951, l'acte en étant dressé par le notaire Adolphe Detienne à Liège.

C'est donc le fils de Suzie Trasenster et de Léon Minette qui devint propriétaire du lieu où ses parents avaient vécu pendant 35 ans sans jamais avoir été châtelains en titre. Depuis la mort de Gustave Trasenster, Léon Minette était amené à accomplir les tâches de gestion du domaine que sa femme et sa belle-mère ne pouvaient plus assumer compte tenu de la maladie de l'une et du handicap de l'autre. Cela a pu induire chez certains l'impression que c'était lui le gestionnaire en titre du domaine. Beaucoup de gens du voisinage désignaient à cette époque le château de Fagne Maron⁴ par l'appellation "château

¹ Selon Arthur Bodson (entretien du 13 février 2002), il se colportait parmi le personnel du château que Suzie Trasenster avait dit un jour à son mari qu'il faisait bien de profiter de la vie tant qu'elle était là car, à son décès, il ne recevrait rien.

² Voir le tableau généalogique figurant dans la quatrième partie (H.A.S., mars 2002, pp. 6 et 7).

³ Leurs co-exploitants, les Starck-Peerboom, avaient déjà quitté la ferme dont le logis était trop exigu pour deux familles, et s'étaient installés à Cour.

⁴ Madame Annick Rocquet-Minette m'a fait observer qu'à l'époque, ce nom s'écrivait "Fagne-Marron" comme en témoignent plusieurs cartes postales. Concernant les questions de toponymie, je renvoie à la section 2 de la première partie de cette chronique (H.A.S., mars 2001, p. 8).



*Léon Minette en 1936.
(Photo communiquée par
Madame Noëlle
de Kerchove-Peltzer)*



*Léon Minette au
volant de sa Bugatti.
(Photo
communiquée par
Monsieur Arthur
Bodson)*



*Léon Minette dans
son parc à cerfs en
janvier 1938.
(Photo communiquée
par Madame Annik
Rocquet-Minette)*

Minette". Bien qu'il n'ait jamais reçu, à proprement parler, de "mandat de gestion"⁵, je reprendrai dans cette cinquième partie (période Minette) ce que les témoins lui attribuent comme influence en la matière.

2. Léon Minette et la gestion du domaine

Il faut garder présente à l'esprit l'existence avant-guerre d'une séparation plus marquée entre les classes sociales pour comprendre les appréciations contrastées qui se retrouvent dans les témoignages au sujet du comportement de Léon Minette: la société "sélecte" apprécie l'entregent de l'homme du monde tandis que le monde paysan (en partie tout au moins) relève ce qu'il considère comme un certain sans-gêne chez un rentier privilégié.

Grâce aux "hobbies" du genre des propriétaires, les relations sociales trouvaient le domaine attractif. Il a déjà été fait mention dans la quatrième partie⁶ des rendez-vous de chasse, des rallyes automobiles et des épreuves de steeple chase. Il ne faut cependant pas exagérer la fréquence de ces manifestations. Adèle Trasenster et sa fille Suzie aimaient la tranquillité et pendant de longues périodes, l'endroit était très calme.⁷

Une initiative due à Léon Minette est l'aménagement d'un parc à cerfs en contrebas du château vers Banoyard. Son attrait pour ces animaux lui avait fait importer en 1937 des cervidés provenant du Haut-Danube.

Pendant le transport, un mâle avait eu un andouiller cassé qui s'était mal resoudé. Cela avait rendu ce cerf très agressif jusqu'à la mue suivante: il avait lacéré d'un coup de corne la cuisse de Marcel Nagelmackers, neveu d'Adèle. Par précaution, le maître du parc se munissait à ce moment d'un club de golf pour pénétrer dans l'enclos. A part cela, en dehors de la période de brame, les enfants pouvaient s'y promener seuls sans danger.⁸

L'enfermement ne convenait pas à ce gibier qui, après quelque temps, contracta la tuberculose. Ce fait et les frais considérables qu'entraînait l'entretien du parc décidèrent Léon Minette à revendre les animaux à un pilote de course français appelé Sommer qui venait participer à des épreuves à Francorchamps. Celui-ci les ramena dans la forêt de Compiègne. Pour le transport, on les plaça dans de grandes caisses à claire-voie après leur avoir coupé les bois. Comme ils étaient en période de velours, cela saignait.⁹ Jacques Dohogne, fermier à Creppe, qui aida à capturer les cerfs, rapporte qu'on dû s'y reprendre à deux fois car certains d'entre eux s'étaient échappés des filets.

⁵ Entretien téléphonique du 13 mars 2002 avec Paul Osterrieth.

⁶ H.A.S., septembre 2001, pp. 25 et 28. il faut préciser que les obstacles de la piste de steeple-chase n'étaient pas installés en permanence mais disposés occasionnellement et que le terrain de golf dont il a été question n'était qu'une installation réduite d'entraînement appelée "practice".

⁷ Voir note 5.

⁸ Ibidem et lettre d'Annik Rocquet-Minette du 11 mars 2002.

⁹ Entretien du 30 janvier 1998 avec Paul Osterrieth, lettre de Camille Massart (†) au colonel Louis Pironet du 5 décembre 1990 et entretien du 20 février 2002 avec Elvire Hurlet-Evrard.



*Edmond Minette (au centre) et son équipe wallonne de hockey sur glace.
(Photo communiquée par Madame Annik Rocquet-Minette)*



*Portraits d'Hélène Roy et d'Edmond Minette réalisés par un photographe professionnel bruxellois.
(Photos communiquées par Madame Annik Rocquet-Minette)*

Dans la quatrième partie de cette chronique¹⁰, il a été annoncé que les activités de Léon Minette n'allaient pas sans susciter des tensions avec les fermiers du voisinage et les propriétaires de chasses contiguës. Qu'en est-il?

Du côté des agriculteurs, ce sont surtout les familles Hans et Starck qui s'en plaignent. Les rapports avec la famille de Victor Evrard qui succéda aux Hans en 1926¹¹, semblent avoir été nettement meilleurs.¹²

Selon Pauline Hans¹³, Léon Minette faisait tracer de nouveaux chemins et disposer des plantations ornementales. Pour ces aménagements, il avait fait arracher le champ de pommes de terre que les fermiers cultivaient sur le terrain qu'ils louaient et cela sans réduire le loyer ni verser d'indemnités. Les prairies étaient utilisées comme parkings lors des rallyes automobiles, ce qui, prétendent-ils, gâchait la pâture et la fenaison.¹⁴ On ne pouvait plus sortir dans la cour le fumier des étables. On ne pouvait plus passer à proximité du château avec les vaches pour les changer de pâture. Les lapins achetés pour peupler la chasse mangeaient les récoltes du potager et des menaces avaient été proférées de tuer le chien de garde de la ferme parce qu'il les attrapait. C'est parce qu'ils estimaient que la vie leur devenait impossible que les Hans finirent par déménager à Bois-Renard.

Du côté de la "ferme du comptoir", on garde aussi un souvenir plutôt sombre. Il y avait un abreuvoir de pierre à l'entrée de cette ferme et cela gênait notre coureur automobile qui prenait toujours le virage à grande vitesse. Il l'a fait déplacer au grand dam des fermiers Baronheid-Starck.¹⁵

Pour participer à certaines courses de voitures, il avait pris comme co-pilote Ernest Bourotte, boulanger à Stoumont, ce qui semblait une manifestation d'égalitarisme social, mais il m'a été signalé que le rôle du co-pilote consistait seulement à injecter de l'huile dans les circuits de lubrification de l'engin.¹⁶

Julien Lambert, tenancier de la première pompe à essence de la British Petroleum à Spa, se souvient de remplissages à crédit du réservoir de la fameuse Bugatti qui furent "oubliés" et du fait qu'on entendait cette voiture arriver de loin car le pilote prenait plaisir à faire hurler son moteur.¹⁷

¹⁰ H.A.S., mars 2002, p. 29.

¹¹ L'année du changement de locataires de la ferme d'El fagne est controversée: Pauline Hans la situait en 1916 comme repris à la page 11 de la quatrième partie, mais Elvire Evrard donne des repères plus précis pour soutenir que ce fut en 1926.

¹² Elvire Evrard (entretien du 20 février 2002), tout en reconnaissant le caractère quelque peu envahissant des activités de Léon Minette et les "taquineries" de celui-ci, confesse qu'elle l'aimait bien; il l'avait conduite en voiture chez un médecin de Spa lorsqu'elle s'était entaillé un doigt avec la lame d'une machine agricole. Elle rapporte aussi que le 14 novembre 1945, elle avait été invitée par sa femme à venir au château recevoir son cadeau de mariage mais qu'à son arrivée, Léon Minette lui avait appris que celle-ci était morte une demi-heure plus tôt. Il avait alors offert à ses parents et à ses sœurs de visiter la chapelle ardente en disant: "Vous, les Evrard, vous êtes de la famille".

¹³ Entretien avec Pauline Hans (†) du 15 mai 1981.

¹⁴ Paul Osterrieth (communication téléphonique du 13 mars 2002) fait observer que cela se fait couramment lors de festivités rurales sans susciter de polémique.

¹⁵ Récit de la famille Starck recueilli par Joseph Léonard, propriétaire actuel de la "ferme du comptoir".

¹⁶ Entretien téléphonique avec l'architecte François Bourotte du 13 février 2002.

¹⁷ Entretien avec Julien Lambert (†) du 13 juin 1981.

Les enfants en vacances à Fagne Maron étaient parfois mis à contribution pour les hobbies de Léon Minette: Paul Osterrieth raconte¹⁸ que "l'oncle Léon" le chargeait d'attraper des sauterelles pour servir d'appât quand il allait à la pêche dans l'Amblève. Cela ne l'amusait pas mais une "dringuelle" arrangeait tout et d'ailleurs, les sauterelles étaient nombreuses et faciles à attraper.

Question rivalités de chasseurs, il faut bien constater qu'en certaine circonstance, Léon Minette s'est laissé aller à quelque excès.

Début décembre 1921, après clôture de la chasse aux cervidés, les gardes-forestiers Charlier et Crahay de Nonceveux trouvèrent un petit cerf tué d'une balle de carabine sur le terrain de chasse adjudgé à MM Minette, d'Andrimont et van Hoegaerden (ses beaux-frères). Détail curieux, les cornes avaient été sciées au dessus des oreilles comme pour la confection d'un trophée.

Dans le monde des chasseurs liégeois où la passion mise par notre homme à collectionner ce genre d'objets était bien connue la rumeur lui attribua aussitôt la mort du cerf. Pour détourner les soupçons, il fit alors paraître un article dans le journal "La Meuse" du 14 décembre faisant état de témoignages de bûcherons ayant entendu, 3 jours avant la découverte, des coups de fusil et des aboiements de chiens venant de la chasse voisine d'Edouard Huwart, propriétaire du château de Haut-Maret. Il concluait que ces détails devraient aider à faire la lumière sur cette affaire.

Edouard Huwart assigna l'auteur de l'article en dommage-intérêts pour le préjudice moral subi et obtint gain de cause. Le jugement du tribunal de première instance de Liège rendu le 12 janvier 1923, relevait que les traces de sang laissées par le cerf ne provenaient pas de la chasse de Monsieur Huwart mais se situaient entièrement sur la chasse de Messieurs Minette et consorts.

La seule réparation accordée fut la publication du jugement dans le quotidien "La Meuse", ce qui fut effectivement exécuté.

Les archives de la famille Huwart contiennent en outre un rapport établi le 23 décembre 1938 par un garde-chasse ayant entendu Monsieur Minette proclamer qu'il tirerait même le gibier protégé car d'autres chasseurs le faisaient aussi.

La passion de la chasse qui le faisait vivre l'a aussi fait mourir; il a succombé à un arrêt cardiaque le 4 février 1949 à Schönecke en Allemagne (le jour de ses 65 ans) en poursuivant un sanglier qu'il avait blessé.¹⁹

On a pu s'étonner de la vie de plaisirs qu'il s'était offerte alors que son épouse dépérissait. Il semble que celle-ci s'en était fait une raison. On l'a entendu dire: "Il a fait sa vie, moi la mienne". Elle ne voulait pas que sa maladie fasse de Fagne Maron un lieu de malheur.²⁰

¹⁸ Entretien du 30 janvier 1998.

¹⁹ Entretien téléphonique avec Edouard de Harenne du 13 février 2002 et acte de décès dressé à Spa le 6 février 1949.

²⁰ Entretien du 20 février 2002 avec Elvire Hurllet-Evrard. Celle-ci ajoute que Suzie avait fait de son jardin son petit paradis. Elle s'intéressait à la vie de ses fermiers et les invitait à Noël à venir assister à la messe célébrée dans sa chambre. C'est le fermier Jules Baronheid qui l'a conduite au cimetière dans son chariot.

3. Les années-charnières de la guerre 40-45

Avant de retracer la vie d'Edmond Minette, qui recueillit la plus grande partie du domaine, il s'indique de consacrer un chapitre spécial à ces années de guerre qui, dès avant cette dévolution, virent déjà le fils du gestionnaire marquer l'histoire du château de faits mémorables, d'autant plus que, du fait de sa modestie, ces faits sont restés peu connus des habitants de la région.

Edmond Minette avait fait son service militaire au début des années 30, dans le corps de Transports automobiles et l'avait terminé avec le grade de sous-lieutenant de cavalerie réserviste. Peu avant la mobilisation et suite aux rappels effectués, il avait été nommé lieutenant de réserve dans le même corps par arrêté royal du 26 mars 1939.

Au moment de la mobilisation de la réserve, son épouse Hélène Roy, qui était française, est allée se réfugier avec leur fille Annik âgée de deux ans et demi, chez sa sœur dans le Jura, puis à La Bourboule en Auvergne où naquit leur seconde fille Christine le 14 juin 1940.

Dès le 11 mai 1940, les troupes allemandes arrivèrent à Fagne Maron, réquisitionnèrent le cheval du fermier Evrard et occupèrent le château. Léon Minette emmena sa femme Suzie chez ses parents à Liège. Après la capitulation de l'armée belge, la Wehrmacht évacua le château et ses habitants purent le réintégrer.²¹

Le corps de Transports automobiles avait participé aux nombreux mouvements de troupes de la campagne des 18 jours. La discrétion extrême d'Edmond Minette a fait que personne n'a pu me renseigner quant à l'explication du fait qu'il n'ait pas été fait prisonnier de guerre.

Il reprit l'exercice de sa profession de directeur des laminoirs de La Rochette à Chaudfontaine en habitant la maison de fonction située à côté de l'usine. Un événement caractérisant le durcissement de l'occupation allemande a peut-être précipité son adhésion à l'Armée Secrète.

Le 28 avril 1943, le commandement militaire de la Belgique promulgua une ordonnance dont le §4 punissait de la peine de mort quiconque détiendrait sans autorisation des armes à feu, y compris des armes de chasse.²² Léon Minette qui possédait trois fusils de chasse dont un fusil à balles pour le gros gibier, les fit emmurer à ce moment dans un endroit secret du château. Le domaine de Fagne Maron entra donc déjà dans la clandestinité.

Dès le 1^{er} octobre 1943, Edmond Minette adhéra à l'Armée secrète où il fut affecté à l'escadron mobile de la Zone 5. avec son grade de lieutenant de réserve, il fut désigné comme chef du 3^e peloton avec, comme adjoint, S. Kelecom. Ce peloton comportait deux chefs de section, quatre chefs d'escouade et dix-neuf soldats. Comme chef de peloton, il organisa des séances d'instruction clandestines au château de Fagne Maron.²³ Il fut d'ailleurs cité à l'ordre du jour par le commandant de la Zone 5 de l'Armée Secrète le 30 août 1946, pour avoir poursuivi ces séances malgré une dénonciation à l'ennemi.

²¹ Ibidem.

²² Livre d'or de la Résistance belge, éditions Leclercq, Bruxelles.

²³ Jo Gérard, dans sa "Chronique d'une Régence" (éditions J.M. Collet), confirme que les résistants s'y réunissaient souvent.



Hélène Roy et Edmond Minette pendant leurs fiançailles.
(Photo communiquée par Madame Annik Rocquet-Minette)



Mariage d'Hélène Roy et d'Edmond Minette à Mont-Saint-Martin le 7 janvier 1936.
(Photo communiquée par Madame Annik Rocquet-Minette)



Suzie Minette-Trasenster et sa petite-fille Annik en 1937.
(Photo communiquée par Madame Annik Rocquet-Minette)



Léon Minette et sa petite-fille Annik en 1938 parmi les dahlias de taille exceptionnelle cultivés par Suzie.
(Photo communiquée par Madame Annik Rocquet-Minette)

Il entretenait des contacts réguliers avec le poste de commandement de Bronrome.²⁴ Ces révélations qui m'ont été faites par sa fille aînée Annik dans une lettre du 18 février 2002, jettent un jour nouveau sur les visites du Prince Charles au château. S'il y est venu plusieurs fois pendant son séjour à Sart-lez-Spa pour rencontrer des résistants, c'est que ceux-ci s'y réunissaient régulièrement.²⁵ Grand amateur de lait, le prince s'est rendu plusieurs fois à la ferme d'El Fagne à l'heure de la traite. Croyant n'être pas reconnu, il disait avoir eu des vaches lui aussi. La famille Evrard qui n'était pas dupe, a soigneusement gardé le secret.

Devenu Prince Régent, Son Altesse Royale a reconnu officiellement les mérites d'Edmond Minette en lui décernant la médaille de la Résistance par arrêté du 11 février 1946.

Dès les premiers jours de septembre 1944, le poste de commandement de Bronrome décida la mobilisation de 40 hommes. De nouvelles recrues se présentèrent aussi sans ordre et il fallut les armer et les équiper. On réunit les informations disponibles sur les chasseurs connus de la région. Bien entendu, trois hommes furent envoyés au château de Fagne Maron pour se faire remettre les fusils connus d'Edmond Minette. Son père ne fit aucune difficulté pour les extraire de leur cachette et les remettre aux résistants munis d'un ordre de réquisition. Après la dissolution des différents mouvements de résistance, les armes réquisitionnées seront restituées à leurs propriétaires.²⁶

Les combats de Bronrome ont été relatés par différents auteurs bien connus dans la région. Les troupes allemandes mirent le feu à la ferme de Florent Langen qui avait hébergé les résistants de l'Armée Secrète tandis que leur poste de commandement se trouvait au château-ferme de la famille Peltzer. Un trait du caractère compatissant d'Edmond Minette s'est manifesté à ce moment par le fait qu'il recueillit Florent Langen et sa famille dans les dépendances du château de Fagne Maron.

Après ces combats qui libérèrent la région, des troupes américaines occupèrent à leur tour ce château. Les témoins de l'époque racontent avec consternation qu'elles y firent plus de dégâts que les occupants allemands; il abattirent à la mitrailleuse plusieurs cerfs du parc à gibier au grand dam de Léon Minette, firent du feu à même le parquet du salon et abandonnèrent les lieux dans un état pitoyable.²⁷

4. L'avènement d'Edmond Minette comme nouveau châtelain

Edmond Minette n'a inspiré que des sentiments de sympathie à tous ceux qui l'ont connu. Les qualités qu'on lui reconnaît le plus souvent sont la gentillesse, le charme, le stoïcisme, la compassion, la simplicité. Comme exemple de ce dernier trait, Elvire, fille du fermier d'El Fagne, raconte qu'il se rendait au bal à Desnié comme tous les jeunes de l'endroit et qu'il dansait avec les villageoises à la grande inquiétude de leurs amoureux.

²⁴ Entretien du 20 février 2002 avec Elvire Hurllet-Evrard.

²⁵ C'est Robert Paquay, garagiste à Spa, et membre du Mouvement National Belge qui a loué pour lui la "maison rose" de Mademoiselle Fettweiss sur la place du village à Sart-lez-Spa. Voir références sous la note 23, p. 32. Sur le séjour du prince à Spa, voir les articles de Ghislaine Hanlet dans les bulletins H.A.S. de mars 1985 et décembre 1996.

²⁶ Entretien téléphonique avec René Pottier du 13 février 2002.

²⁷ Entretien téléphonique avec Annik Rocquet-Minette et entretien avec Elvire Hurllet-Evrard, tous deux en date du 20 février 2002.



*Le jardinier du château
Abel Geudens et sa famille devant
sa maison de fonction.
(Photo communiquée par Monsieur
Fernand Laboureur)*

*Le facteur Maurice Wagener
entouré de membres du
personnel du château.
En livrée : « Lily » et « Jean ».
En bas à gauche : Joseph
Lenz, aide jardinier et chevrier.
En bas à droite : Joseph Starck.
(Identifications de
Madame Elvire Evrard sur une
photo communiquée par
Monsieur Fernand Laboureur)*



*Le chenil et le maître-chiens
Joseph Starck.
(Photo communiquée par
Monsieur Fernand Laboureur)*

Comme son père, il était passionné de chasse, de pêche et de sport automobile, à cette différence près que son entrée dans le monde industriel des Trasenster ne lui laissait que peu de loisirs.

On se souviendra de ce que, pendant son adolescence, il avait été envoyé faire ses études en Suisse. Au collège international du Rosey, il reçut une formation à la fois intellectuelle et sportive; il y apprit notamment à parler couramment l'anglais et à pratiquer les sports d'hiver et de montagne tels que le hockey sur glace, le ski et l'alpinisme.

Sûrement conseillé par son grand-père Gustave et son oncle James, il fit ses études d'ingénieur à l'université de Liège. Après le service militaire déjà évoqué, il entama sa formation professionnelle.

Au lendemain de la première guerre mondiale, la S.A. Ougrée-Marihaye avait pris d'importants intérêts dans une entreprise française, la "Société des hauts-fourneaux de la Chiers" dont un siège d'exploitation se trouvait à Mont-Saint-Martin à proximité de Longwy. Gustave Trasenster désigna pour prendre la direction de cet ensemble Marcel Blagé, un brillant ingénieur français qui avait épousé sa nièce (fille de sa sœur Louise), Marie Dufrénoy. Ce technicien prometteur avait fait ses premières armes en mettant sur pied un nouveau département d'Ougrée, celui des aciers spéciaux.²⁸

Après ses études, Edmond Minette fut envoyé en stage à ce siège de Mont-Saint-Martin sous la houlette de Marcel Blagé. C'est là qu'il fit la connaissance d'un autre industriel français, Eugène Roy, directeur des aciéries de Longwy. Séduit par la grande beauté de sa fille Hélène, il l'épousa à Mont-Saint-Martin le 7 janvier 1936.

Après son mariage, il commença à se former à la direction d'une entreprise sidérurgique au laminoir de Hauster située dans les annexes du château repris par James Trasenster après la mort de son grand-père maternel.²⁹ Les jeunes époux occupèrent d'abord un appartement dans la partie ancienne du château de Fagne Maron, puis habitèrent à Embourg, rue Curvers, où naquit leur première fille Annik le 25 novembre 1936. Lorsqu'il fut nommé directeur des laminoirs de La Rochette à Chaudfontaine, ils y logèrent dans la maison attribuée à la fonction.

On se souviendra de l'exode déjà relaté d'Hélène Minette-Roy en France lors de la mobilisation de 1939. Lorsqu'Edmond fut démobilisé après la capitulation de l'armée belge, elle revint en Belgique avec ses deux filles et la petite famille se réinstalla à Chaudfontaine. Encore pendant la guerre, Edmond retourna au Laminoir à Hauster, mais cette fois en tant que directeur, et les siens déménagèrent à Liège chez la grand-mère Adèle, au n°6 de la rue Rogier. Le rez-de-chaussée leur fut réservé, de même qu'une chambre au second avec salle de bain et une chambre au troisième pour les deux filles et leur gouvernante.

²⁸ André Nève, "Notre famille" (déjà cité dans la 4^e partie), pages 17 et 18.

²⁹ Patrimoine monumental de la Belgique, éditions Mardaga, tome 8.1. Chaudfontaine, p. 204.

Le laminoir de Hauster datait des débuts de l'industrialisation et ses méthodes de production étaient de moins en moins concurrentielles. Les installations furent finalement transférées à Tilff tout en conservant leur appellation de "Laminoir de Hauster".³⁰ Edmond Minette en devint administrateur délégué. Sa famille allait souvent à Fagne Maron. Elle en garda un très bon souvenir.

Sans investiguer au sujet d'événements d'ordre privé, nous constaterons qu'un jugement de séparation de corps intervint entre les époux le 26 octobre 1948, la mère obtenant la garde des deux filles. Celles-ci continuèrent à venir en vacances à Fagne Maron pendant une dizaine d'années. A la demande de l'épouse, le divorce du couple fut prononcé en 1957; le jugement fut transcrit à la commune de Mont-Saint-Martin le 31 décembre de cette année-là.³¹

Annik gardera de son père le souvenir d'un homme de grand courage dont l'idéal s'inspirait du poème de Kipling "If..." (Tu seras un homme, mon fils), texte qu'il lui avait offert vers ses quinze ans.³²

5. L'extinction de la deuxième lignée des châtelains de Fagne Maron

C'est à Saint-Moritz qu'Edmond Minette fit la connaissance de Veronica Lee pendant la saison hivernale 1954-55. Depuis son éducation suisse, il allait régulièrement aux sports d'hiver. Cette fois, il était accompagné de son ami Georges Regout, un industriel lainier de Verviers qui avait épousé un mannequin de la haute couture prénommé Harriett. Celle-ci présenta Veronica Lee à Edmond comme une amie anglaise, mannequin chez Dior.

A ce moment, cette jeune personne était en grand désarroi suite à une rupture récente. La voyant désespérée, Edmond Minette lui dit alors qu'il avait un château dans les Ardennes et qu'il lui offrait d'y venir si elle ne savait où aller. Elle accepta et vint à Fagne Maron début 1955. Elle devait y rester douze ans.

L'arrivée dans la commune rurale de La Reid d'une jeune dame habituée au mode de vie des milieux de la haute couture, attirant l'attention par son aspect séduisant et son originalité vestimentaire³³, dut avoir aux yeux de la population locale quelque chose d'excentrique propre à défrayer les conversations. Les anecdotes qui circulent encore concernant cette période sont nombreuses. Qu'on ne s'attende toutefois pas à en retrouver la relation dans cette chronique. Afin d'éviter toute atteinte à la protection de la vie privée, il convient de se limiter à rapporter les faits résultant des documents officiels, quitte à produire un texte peu vivant au sujet d'acteurs qui l'étaient intensément. Le domaine de Fagne Maron connut une animation sociale nouvelle.

³⁰ Entretien téléphonique avec Paul Osterrieth du 9 février 2002.

³¹ Il résulte d'une lettre d'un avoué à Hélène Roy, datée du 9 janvier 1958, qu'à ce moment, elle envisageait, elle aussi, de se remarier.

³² Je dois l'essentiel des informations sur cette période à la longue lettre d'Annik Rocquet-Minette datée du 18 février 2002. La fille aînée d'Edmond Minette m'a précisé dans un entretien téléphonique du 26 février 2002, qu'après une interruption de quelques années, elle avait repris ses séjours à Fagne Maron jusqu'à la vente du château.

³³ Bien que, selon le notaire Emile Labé, elle ait figuré sur la couverture d'un magazine de mode, personne dans la région spadoise ne semble avoir conservé de photo d'elle.



*Edmond Minette vers la fin de la période de guerre.
(Photo communiquée par Madame Annik Rocquet-Minette)*



*Edmond Minette en 1961.
(Photo communiquée par Madame Annik Rocquet-Minette)*

En 1959, Edmond Minette et Veronica Lee décidèrent de s'unir par le mariage et le futur mari fit à cette occasion un cadeau somptueux à sa compagne.

Il faut savoir qu'arrivé à l'âge de la pension, le fermier Victor Evrard allait à ce moment quitter la ferme qu'il louait pour s'installer à Nonceveux.³⁴ Le 16 mars, les futurs époux signèrent à Liège un contrat de mariage par lequel le mari faisait donation à sa femme de la ferme d'El Fagne. Trois jours après, le 19 mars, ils se marièrent à La Reid.³⁵ Le 29 avril suivant, Veronica renonçait pourtant à la nationalité belge par déclaration à la commune.

Elle entreprit alors de rénover sa nouvelle propriété. La baronne Sophie de Loen d'Enschede qui avait été propriétaire des bâtiments avant leur rachat par les époux de Damseaux-Hayemal³⁶, n'avait aménagé pour son habitation que les deux anciennes maisons mitoyennes situées au Sud-Est de la rangée. La nouvelle maîtresse des lieux s'attaqua à la transformation de la partie des bâtiments ruraux contiguë à l'habitation pour y installer une cuisine et des chambres. Elle rénova entièrement le logis qui de "maison de maître" était redevenue habitat rural pendant son occupation par les fermiers Hans et Evrard. La tâche était considérable et comportait notamment la construction d'un nouvel âtre à encadrement de pierre de taille.³⁷

Ces travaux étant lourds à financer, le couple se résolut à mettre le château en location pour augmenter ses revenus et à habiter ensemble dans la résidence remise à neuf. Edmond Minette ne trouva de locataire amateur qu'en 1964 en la personne des autorités de la Province de Liège qui cherchaient un bâtiment pouvant servir d'internat à l'Ecole provinciale d'agriculture de La Reid.³⁸

Trois ans plus tard, âgé de 58 ans, le dernier châtelain de la lignée souhaita changer de cadre de vie et prendre sa retraite dans un pays ensoleillé. Les époux Minette-Lee décidèrent de commun accord de vendre leurs biens immobiliers de Fagne Maron. Le 27 décembre 1967, Edmond vendit le château et Veronica la ferme d'El fagne au même acheteur, la caisse commune d'assurances contre les accidents du travail dénommée "La Belgique Industrielle". Les deux actes de vente furent dressés à Liège par les notaires Braas, Labé et Guyot.

Ici prend donc fin la "période Minette" du site de Fagne Maron. Un détail, bien que postérieur à cet acte de vente, est révélateur de l'état d'esprit quelque peu nostalgique dans lequel les châtelains quittèrent leur domaine. Partis s'établir en Sardaigne³⁹, ils achetèrent une villa à Porto Cervo dans la

³⁴ Un élément de la biographie de Victor Evrard suffisamment rare pour être rapporté est le fait qu'avant de prendre en charge la gestion de la ferme d'El fagne, il exerçait la profession d'agent de change à Beauraing. Eprouvant le besoin d'une vie physique plus saine, il releva le défi de se reconverter dans l'agriculture (entretien avec Elvire Evrard du 20 février 2002).

³⁵ Il résulte de l'acte de mariage que Veronica Lee (officiellement prénommée Vera) était née à Southampton le 10 avril 1923 et divorcée de Charles Compton.

³⁶ Voir la première partie (§5) et la troisième partie (§1) de cette chronique (H.A.S., mars et septembre 2001).

³⁷ Entretien avec Arthur Bodson du 15 février 2002.

³⁸ Le bail fut maintenu jusqu'en 1972 malgré les changements successifs de propriétaires (informations fournies par l'ancien professeur de cette école Jean Delvaux).

³⁹ Ils mirent leur mobilier en dépôt chez un garde-meuble. Lors de la vente publique de liquidation, Christiane de Laminne de Bex-Trasenster a racheté des aquarelles de sa grand-mère, des bois de Spa et deux gobelets en argent portant l'inscription gravée: "Gustave et Adèle – Amour et Amitié".

commune d'Arzochène près d'Olbia. Il s'y firent domicilier mais lui donnèrent un nom cher à leur cœur: "El Fagne".⁴⁰

Edmond Minette devait décéder le jour de Noël 1969. Son état de santé avait contraint le couple à regagner la Belgique. On ne sait pour quelle raison, c'est dans une clinique de Montigny-le-Tilleul⁴¹ qu'il fut hospitalisé. Ses filles Annik et Christine ainsi que sa cousine Andrée Villers-van Hoegaerden lui rendirent encore visite dans cet établissement. Son corps fut ramené sur les lieux de ses origines pour être inhumé dans le caveau de la famille Trasenster au cimetière paroissial de Desnié.

A suivre...

A. Andries

Addendum à la quatrième partie

(H.A.S., mars 2002, pp. 5 à 29)

Page 9, § 3: La transformation du domaine

Monsieur Paul Osterrieth m'a signalé que si le hall d'entrée était effectivement très spacieux, la salle à manger l'était un peu moins. Le nombre de chambres aménagées au second étage (en plus des appartements du premier), ne devait guère dépasser la dizaine, mais elles étaient très vastes et comportaient pour la plupart deux fenêtres, ce qui, vu de l'extérieur, pouvait faire croire qu'elles étaient plus nombreuses.

Page 11, § 4: L'occupation du château

Le même correspondant m'a précisé que les rodéos sur les veaux de la ferme étaient organisés par les enfants eux-mêmes à l'insu des parents et grands-parents. Cet amusement a donné lieu à une vive réprimande de même que celui qui consistait à attacher une bonne à un "poteau de torture", même si c'était inoffensif.

Page 5, dernier alinéa

On aura lu dans cette cinquième partie que si ces réunions mondaines étaient très fréquentées, elles n'étaient toutefois pas très fréquentes.

Page 17, illustration 14

Au vu de cette photo agrandie, Paul Osterrieth croit devoir rectifier son identification de la dame tenant le chariot: il s'agirait de sa mère, Antoinette Aosterrieth-van Hoegaerden et non de Suzie Minette-Trasenster.

⁴⁰ Registres de la population de l'ancienne commune de La Reid.

⁴¹ L'acte de son décès a été dressé par l'officier de l'état-civil de la commune de Montigny-le-Tilleul près de Charleroi.

Le testament de l'Abbé Jean Sébastien Taziaux

Introduction

Jean-Pierre Montulet n'est pas un débutant et nos lecteurs connaissent la façon très personnelle dont il présente ses textes historiques. Cette fois, il s'attaque à la carrière de l'abbé Jean Sébastien Taziaux. Celui-ci, né en 1759, fut d'abord à Spa moine capucin. Il était curé-doyen de Spa lors de son décès en 1835.

Avec comme fil conducteur des paragraphes extraits du testament de son héros, J.P. Montulet nous décrit les attitudes, les mouvements, le cadre, l'atmosphère et jusqu'à la lumière dans laquelle évolue son personnage. Le lecteur découvre maintes données relatives à la carrière de J.S. Taziaux et à l'entourage de ce dernier.

J.P. Montulet nous révèle sous une forme originale et pleine de charme divers aspects d'une carrière exceptionnelle.

En ce mardi 22 décembre 1835, l'esprit du doyen de Spa, Jean Sébastien Taziaux, est loin d'un Noël pourtant si proche. Le vieux curé se sent las. Le poids de ses quatre-vingt deux ans écrase l'homme de Dieu, jusqu'à lui voûter le dos.

Au premier étage du presbytère, par la fenêtre à croisée qui s'ouvre sur la sacristie, le vieillard regarde l'église, son église, qui dort tapie comme une grosse poule. La neige tombe sur elle, doucement, comme elle est tombée, il y a si longtemps, sur son serviteur. D'instinct, il pressent l'imminence de son départ. Aussi, en homme d'ordre, pour soulager une conscience guère chargée, a-t-il décidé de rédiger son testament.

Sur la table de bois de sa chambre à manger, quelques feuillets sont disposés. La plume, trempée dans le vétuste encrier, tenue entre des doigts noueux, grince de fatigue sur le papier, en y laissant une écriture encore volontaire.

"Loué soit (sic) la très Sainte Trinité, Père, Fils et St Esprit, amen."

Au dehors, règne un calme étouffé par la neige, qui choit en abondance. Un calme respectueux.

"Profession de foi: je fais profession de la foi catholique, apostolique et romaine dans laquelle je veux vivre et mourir."

Le brave curé sent ses yeux qui piquent un peu. Retiennent une larme. Il renifle, discrètement. Bien que la bonne Catherine ait, dans le poêle fumant, allumé un feu de bois réconfortant, il a froid. Sont-ce, cependant qu'il soupçonne sa fin prochaine, les souvenirs resurgissant en désordre en son âme qui le font trembler. Trahissant le grand âge du rédacteur par quelques dérapages et ratures, ses doigts engourdis tiennent difficilement la plume.

Cette profession de foi, déclaration solennelle de ses croyances, il y a une vie qu'il l'a prononcée. Il était encore un jeune paysan, condruzien solide, fougueux, qui avait pris la décision d'entrer dans les ordres.

"Je devais avoir entre 22 et 23 ans... Oui! C'était en février 1776... le 12 je crois, que j'ai frappé du heurtoir la lourde porte du couvent des Capucins de Liège, sur les hauteurs de la ville principautaire dont dépendait ma région natale, en son nord, derrière l'église St Servais."

Un sourire éclaire brièvement son visage fripé, tavelé comme une vieille pomme, qui retousse des lèvres fines sur une bouche édentée.

"Après une dure, mais nécessaire année de noviciat, si ma mémoire ne défaille point, j'y ai reçu les ordres mineurs le 23 mai 1777 et – il passe une main câleuse sur un crâne dégarni, souligné sur la nuque d'une demi couronne laineuse, blanc sale – j'y ai été tonsuré."

De cette foi, dès lors, il put en faire une profession, par laquelle il trouva les moyens, à la fois spirituels et matériels, de mener son existence. Devenu moine à part entière, il est admis au couvent des Frères Mineurs de Huy, où il vit dans une tranquillité, rude, certes, de par les Règles, mais paisible, rassurante aussi, en cette époque qui se faisait de plus en plus incertaine. Le peuple voisin, en ébullition, a soif d'extension pour d'autres idées.

Ainsi, l'arrivée de ces Français révolutionnaires, en cet an, plus vraiment de grâce, 1794, aux portes de Dinant, le fait fuir, la peur au ventre, le 19 mai, en compagnie d'autres frères, pour se perdre dans l'oubli. Mais la sérénité s'en revint bientôt habiter les esprits. Et, trois mois plus tard, le 22 août, le frère Sébastien regagne sa retraite monacale, chez les Franciscaïns de Dinant.

"Voici les dernières dispositions de Jean Taziaux, doyen de Spa, que je veux être exécutées, quand bien même ils manqueraient (sic) quelques formalités contre les lois."

"1°. Je laisse mon âme à Dieu et mon corps à la terre."

Je tiens à maintenir ma fidélité à cette terre spadoise, où je fus, par mes supérieurs, envoyé rejoindre le couvent de mon ordre. Le supérieur, le père Fulgence, en cet an de grâce 1796 – de grâce, je le pense sincèrement, car les couvents avaient été officiellement supprimés le 17 janvier de l'année précédente - , me désigna "prédicateur". Cette fonction me permit de discrètement m'introduire dans la vie de la paroisse consacrée à St Remacle, car j'étais tenu de prêcher à l'église décanale les trois premiers dimanches de chaque mois. Mais hélas! Cette mission fut écourtée. En fait, elle ne dura que le mois de septembre, lors du bref retour de l'ordre à Spa. Ce fut effectivement en ce triste mois d'octobre, dans un automne pluvieux, de cette même année, que les Français, poursuivant leur folie dévastatrice au nom de, Dieu seul le sait, - il se signe – de quelle liberté fraternelle et égalitaire, supprimèrent définitivement les Franciscaïns.

La soutane remplaça la robe de bure. Ainsi disparaissait le père Sébastien et naissait, pour un long chemin, mais il l'ignorait encore, Jean Sébastien Taziaux, prêtre paroissial.

Il dépose, juste un instant, sa plume usée. Se dirige vers le foyer en se frottant les mains bleuies. Puis, rien que pour lui-même, marmonne: "Et je fus désigné vicaire au côté, à son retour d'exil, du doyen, regretté de tous, Antoine Dujardin, curé turbulent s'il en fut. Celui-ci décéda le 2 mai 1812, ce qui me valut de prendre sa succession le 3 septembre suivant."

La neige a cessé de tomber. Un soleil timide infiltre quelques rayons dans la pièce, qui font danser les grains de poussière. Par souci d'économie, le vieillard mouche sa chandelle. En plissant les yeux derrière des lunettes rondes, il reprend sa dernière rédaction.

2°. J'institue pour héritiers les pauvres nés et domiciliés dans la commune de Spa, conjointement avec l'hôpital St Charles du dit lieu partie égale, tellement que tous les legs et frais touchant cette succession payés, le reste se partagera entre les pauvres de Spa et l'hôpital du dit lieu."

Cette institution charitable, l'hospice St Charles, fondée dans la plus chrétienne discrétion, en 1829 à l'égard des déshérités, remue la vase de souvenirs lointains dans sa pauvre tête. Encore troubles dans son esprit incertain, lentement ils se décantent.

Tandis qu'il écoute les gémissements des bûches, qui dans le poêle chauffé à blanc, se tordent dans les flammes, une vision tragique, ineffaçable de sa mémoire, s'impose dans toute son horreur. Son regard glauque se fige sur des images à soulever, encore et toujours, son vieux cœur. Spa brûle! A travers le bourg, le feu court d'une chaumière à l'autre. Dévore tout, insatiable. Et ces gens, hommes, femmes, enfants de toutes conditions, rendus égaux par le malheur qui les assiège, hurlent leur peur ancestrale du feu. Etouffés par les fumées noirâtres qui, sournoisement, les enveloppent, il se cherchent. Bouche ouverte, d'où ne sort aucun son. Embourbés dans leur désarroi, ils pourchassent en tout sens un salut – que le Seigneur me pardonne – que, faisant la sourde oreille, leur semble-t-il, à leurs implorations, le Ciel, obscurci de sombres nuées léchées par des flammes sans cesse renaissantes, ne daigne leur accorder... Pas encore...!

"Nous étions en 1807... le 21 d'un mois d'août étalé dans un été sec, qui, autrefois, avant ce diable de Napoléon, faisait belle et profitable la saison."

Le vieux doyen frémit. L'échine secouée de frissons, il quitte la table, sa plume plantée dans l'encrier. D'un pas maladroit, il arpente la pièce face à lui-même, le regard dans sa conscience. Une planche grince.

Se remémorer, avec une telle lucidité, ces événements le glace.

"Après cet incendie, provoqué par la maladresse de ce pauvre bougre de manœuvre... Qui était-ce encore?... Ah oui! Demaret... Henri Demaret, que Dieu prenne son âme en pitié, rejeté par la fureur populaire, sur laquelle je n'ose porter nul jugement, une très grande partie de la ville fut ainsi ravagée. Il ne restait que peine sur des ruines fumantes. En conséquence, le préfet du département de l'Ourt(h)e, M.D. Micoud d'Umons, dans le désir louable de mieux régulariser les secours en faveur des incendiés, par son arrêté du 1^{er} septembre, demande la création urgente d'une commission spéciale.

N° 31 Spa 8^{bre} 1804

Monsieur le Maire

après l'incendie je me suis
trouvée sans lits, sans chauffage,
sans outils de draperie, sans
vêtements &c. je vous prie donc
avec larmes, d'intervenir pour
moi afin que la Commission
tienne à mon secours dans le
moment de détresse. je suis
avec respect.

Notre Bien affectueux

Godefroid Martin
à son adresse



"Je fus, malgré ma modeste condition, pressenti pour en faire partie par M. le sous-préfet de Malmedy, J. Périgny.

Ainsi, après avoir eu connaissance des instructions, je fus appelé, pour ma part par pure volonté de charité, avec les autres membres nommés le 11 du dit mois, à participer à la séance d'installation, dès le 15 suivant, de cette Commission Spéciale d'Aide et de Secours aux sinistrés. J'ai, ce jour-là, signé avec ces fortes personnalités, - il fouille dans son crâne - l'avocat de Leau-Seraing, le docteur Charles Hanster, bienfaiteur de l'Hôpital St Charles fondé discrètement en 1829, Guillaume Culot, rentier et Richard Dewaide, dans la finance, le Procès-verbal.

En son assemblée du début d'octobre, le 7 je crois, mais sans trop de certitude, cela est si loin déjà, m'échut par la volonté du maire Lambert Xhrouet, la mission, si j'ose dire, de veiller au dépôt des grains, à leur distribution en nature ou sous forme de pains, ainsi qu'à celle d'autres aliments indispensables, primordiaux devrais-je dire, pour ces malheureux. Dans l'exercice de cette fonction, en complémentarité avec mon ministère ecclésiastique, je pus véritablement connaître la misère, la désolation, le désarroi d'une population profondément atteinte, tant au corps qu'à l'âme."

D'une main fébrile, il remue des papiers, serrés dans un carton. Son front plissé dénonce son besoin de retrouver une feuille précise. "Mon Dieu, où ai-je mis cette lettre à la fois simple et émouvante? Ah merci l'Antoine!" Et, avec précaution, il déplie un vieux feuillet jauni, qu'il déchiffre à voix basse. "Du 12 octobre 1807! Ce fut la première lettre que l'on m'adressât."

"Monsieur le Vicaire,

Après l'incendie je me suis trouvé sans lits, sans chauffages, sans articles de draperie, Sans vêtements, aussi je vous prie donc avec larmes, d'intercéder pour moi afin que la Commission vienne à mon secours dans ce moment de détresse.

Votre bien affectionné serviteur,

Godefroid Martin, manœuvre."

"Doux Jésus! Ce brave Martin, dans son désespoir, me prenait pour Vous. Et il y en avait d'autres. Tant d'autres. Trop d'autres. Et c'est pourquoi Seigneur qu'il me paraît juste, qu'en ces moments pénibles d'une fin de vie, lourde à porter, votre humble serviteur pense encore à eux."

L'abbé retombe sur sa chaise, abattu par une évocation qui, encore, le brise.

"3°. Comme je possède une rente annuelle de cent sept francs (sic) et cinquante centimes, fondée sur la belle Vue de Spa appartenant à Madame Xhrouet-Rouma comme il en conste par acte du notaire Marthoz..."

L'abbé Taziaux dépose sa plume. S'éponge le front, où, audacieuses, perlent quelques gouttes de sueur. Les yeux clos, il soliloque.

"Belle Vue! Et oui! Cette dite "belle vue", dont les propriétaires, les époux Rouma Xhrouet me gratifièrent, à titre pieux, sans intention autre je l'ai toujours cru, de cette rente, plutôt bienvenue et dont je bénéficie encore, BelleVue dis-je était un atelier de cardage et de filature de laine sur la rive gauche du

Wayai, toujours libre, vers la Promenade de 7 Heures. Ainsi, était-ce, comment dire, une sorte de participation aux bénéfiques, non négligeables alors, de cette entreprise, qui me fut accordée. Adossé à cette manufacture, l'imposant bâtiment de la Chaussée de Liège (actuelle Avenue Reine Astrid, Ndlr) était et est encore, mais avec moins de fastes, destiné à l'accueil des hôtes de marque de notre petite ville, déjà en déclin de réputation. L'évidence même voulu (sic) qu'il soit enseigné, après édification par Lambert Xhrouet, "Hôtel de Belle-Vue".

"Pardonnez ce sursaut d'orgueil à votre vieux serviteur Seigneur. Mais je suis encore ému en me remémorant que c'était dans cet établissement renommé, que j'eus l'insigne grâce, chaque dimanche du mois d'août 1812, de dire, dans un salon du bel étage, aménagé pour la circonstance en chapelle privée, la messe pour Sa Majesté la reine Hortense."

Un court instant de recueillement. Au dehors, la neige s'est remise à tomber.

"Probablement est-ce par ce "service" que j'obtins, mais je ne puis en douter, ce qui ferait affront à mes bienfaiteurs, ma rente dès après avoir été promu, ce début de septembre suivant, curé de Spa."

Prenant appui sur le bord de la table, il se lève de sa chaise droite, sans confort, qui lui meurtrit le séant et le dos. Plante son regard sur le crucifix accroché au-dessus du manteau de la cheminée.

"Seigneur Jésus, je te prie pour le repos de l'âge de Jean-Joseph Rouma, bourgmestre de Spa encore en 1833, trop tôt disparu, et pour sa veuve généreuse Dame Anne Catherine Xhrouet."

Sa fidèle Catherine, qui écoute derrière la porte – n'y voyez pas malice – est intriguée par ce discours marmonné. Doux Jésus, son bon curé en a la manie de parler ainsi, tout seul. Cela lui tient compagnie, qui lui dit toujours, comme si Monsieur le Doyen devait s'excuser.

"... et du Saint Esprit, Amen!", termine l'abbé.

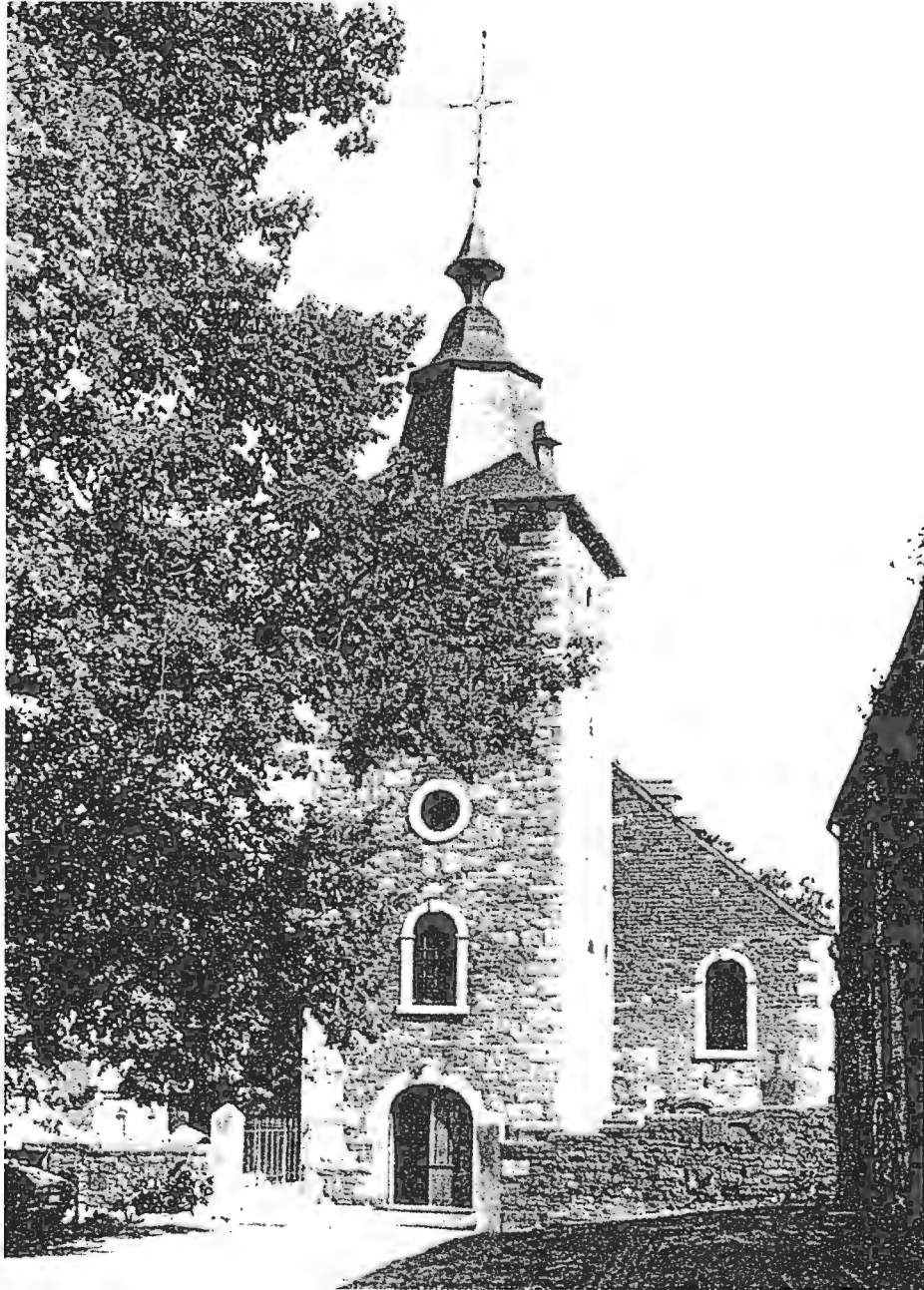
Avec une inquiétude qu'elle dissimule mal – toujours cette crainte de la faute -, elle toque à la porte. Puis entre dans la chambre. Devant ce visage rougeaud, coiffé d'un bonnet d'où s'échappent des mèches grises, les gros yeux écarquillés, flammes d'une âme simple, le vieil homme la rassure.

"N'ayez crainte ma bonne fille. Je me sens bien, mais au bout d'un voyage... non, tais-toi! C'est une autre vie qui m'appelle. Et j'ai entrepris l'écriture de mes dernières volontés. Quoi? Mais non, je ne suis pas malade. Je prie pour ces gens que j'évoque."

Confuse, la Catherine bafouille d'inaudibles excuses. Puis, pour se tirer de ce piège: "Vos d'vez aveur freu! D'ju m'va v'fé onn' cok'mar du neûr' cafè, po v'rèhandi."

"C'est ça, c'est ça" souffle-t-il de son ton paternel. Et elle repart vers sa cuisine. Tandis qu'il reprend l'écriture de son dernier devoir.

"... je lègue une partie de cette rente annuelle, savoir cinquante sept frans et cinquante centimes à Henry Lamy de Crupet et à Dorigneaux d'Evrehailles, le premier époux de Barbe Lanoÿ, et le second époux de Marie-Françoise Lanoÿ, mes nièces, filles de Henry Lanoÿ et de Anne Françoise Taziaux de Crupet... partie égale, ainsi chaque vingt huit frans et septante cinq centimes.



L'église de Crupet. (Coll. M. J. Taziaux)

Crupet! Ce nom fait battre à lui faire mal son vieux cœur. La tête lui tourne. Le corps se noue. Là, au creux de l'estomac. La douleur le poignarde. Tout s'embrouille à cette évocation.

"Crupet. Mon village natal! Un peu, car ces lieux sont si loin que je ne sais plus très bien... Oui. Natal. Je suis né en une chambre de la ferme de Vénalte. Bâtisse typiquement condruzienne, dans la famille depuis longtemps. Entre ce Crupet qui m'est cher et Evrehailles, hameau d'où vient mon sacripant de neveu Dorigneaux."

Il se passe un coup de mouchoir à carreaux sur le front ridé comme champ en semailles. Sa mémoire se dilue.

"Doux Jésus prend soin encore de mon père Jean-Christophe et de ma douce mère Anne-Marie Daffe, de Crupet, qui m'a mis sur Ton chemin après m'avoir offert à ton baptême ce 30 octobre, que je devine brumeux dans ce pays de ruisseaux, en l'an 1753."

Le vieillard déclinant les cas de l'existence, en est à l'ablatif (pour les non latinistes, l'ablatif est le sixième et dernier cas de la déclinaison latine). Malgré ses efforts, il mélange les époques. L'émotion est trop forte.

Inconsciemment, sa main reprend la plume, tandis qu'il évoque, dans une éclaircie des brouillards de l'âge, cette sœur...

"... Anne-Françoise, mon aînée de quelque 4 à 5 ans, entre deux frères qui lui en ont fait voir de toutes les couleurs. Mon Jean-Joseph, usant de l'autorité que lui accordait son aînesse, de quatre ans, abusait, pas vraiment méchant, de la naïveté de la bonne fille qu'elle était et est... Mais je l'ignore, et l'ignorerais toujours, si je..."

Et il écrit.

"Cependant si je viens à mourir avant ma sœur Anne-Françoise épouse Henri Lanoÿ, tout ce qui sera échu de cette rente appartiendra à Henri Lanoÿ et à son épouse ma sœur, jusqu'au dernier, je lègue encore à ma sœur épouse Henri Lanoÿ douze cueillières (sic) et douze fourchettes en argent, douze couteaux platinés en argent, ..."

Il s'interrompt pour remettre une bûche dans le foyer. Un frisson à l'odeur forte du bois.

"Je me revois courant, les sabots claquant sur la terre caillouteuse des sentiers qui serpentent au gré des vallées, encaissées entre les collines abruptes, du Bocq et de ses affluents. Le Crupet surtout, coulant du village, sur l'arrière fond des bois de Roncine (ou Ronchinne) et de Crupet, puis les campagnes, sur Pansier, Pirauchamps, ... Courses de gamins, surveillées souvent par "mon" Anne-Françoise. Nous allions à Crupet y porter quelques produits de la ferme. Mais surtout le dimanche, pour se rendre à l'église St Martin, toisant de la solide fierté de sa tour carrée du XIIIe siècle, en grosses pierres du pays, l'insouciance de notre enfance, qui, flanquée de son tilleul séculaire, couve en grosse poule ses paroissiens, reposant dans l'éternité d'un repos offert par le cimetière qui l'entoure."

"Et, de plus en plus fréquemment, ce sacré gamin d'Henri Lanoÿ, de Crupet, qui me cherchait, je ne savais trop pourquoi, querelle agaçante, se met..., "se permet" comme disait ma bonne mère, ... de nous attendre du côté du Moulin d'Avillon. J'ai compris pourquoi il se faisait de plus en plus assidu aux rendez-vous dominicaux, quand je le vis, radieux, sortir de St Martin au bras de ma sœur. Le bougre, sans que j'y prenne garde, était devenu mon beau-frère. Sacré filou!"

Il éclaire son visage par un sourire de bonheur fragile.

"... et après leur mort – il fait le signe de croix – leurs quatre enfants – que je ne connais plus, se dit-il en lui-même – se partageront cette argenterie."

Au bout d'un chemin qui se perd dans ses origines, le vieillard exhale sa douleur. D'un cœur trop gros, déborde un sanglot. Pour l'éponger, avec gaucherie, sur un visage sillonné, il se passe un revers de manche de soutane rapiécée au coude. Comme si ce geste gauche avait le pouvoir d'absoudre ainsi cette faiblesse passagère.

La plume se remet à gratter, avec force grincements, le feuillet de papier jauni.

"4°. Je lègue à l'église primaire de Spa, le reste de la rente de la belle-vue de Spa, savoir cinquante francs (sic) annuellement, à condition de me faire fonder une messe anniversaire simple, annuelle et perpétuelle et me faire décharger vingt cinq messes basses tous les ans à mon intention au taux de l'évêque."

Se glissant dans un haussement d'épaule à peine avoué, le doute ose l'envahir. Oh! juste le temps d'un souffle d'angelot sur la mèche ignescente d'un cierge. Les lèvres sèches, craquelées, psalmodient des mots: "messe anniversaire... perpétuelle... vingt-cinq messes basses..."

"Mon Dieu ne voilà-t-il pas que, je m'en confesse, je pêche par orgueil. Seigneur, dites-moi qui, dans cette perpétuité d'après votre serviteur, saura encore ce qu'il était le curé Taziaux?"

Il hoquette des lambeaux d'un rire dérisoire.

"L'oubli, puits sans fond de la mémoire du peuple, m'engloutira."

"5°. Si par hasard il restaient (sic) quelques annuités de la rente de la belle vue ne serait (sic) pas acquittées (sic) elles rentreront dans la masse de la succession."

Dans la rue, quelques passants font grand tapage. L'abbé essuie la buée d'une vitre. Son œil investigateur cherche. Les attrape dans un battement de paupière. Ce sont les enfants de Charles Hanse, l'horloger, accompagnés de leur mère Marie-Louise. Celle-ci semble, étourdie par leur chahut, avoir grand peine à les contenir, tandis qu'ils se hâtent vers l'atelier du grand-père serrurier. Là. Sous l'arvô.

"Quelle belle famille!" soupire-t-il.

Famille... fa-mi-lle... Le mot est scandé, épelé.

"Si j'ai prévu un legs pour ceux de ma sœur Anne-Françoise, doux Jésus, je ne peux écarter les autres dans ma distribution post-mortem."

Sans obéir à un quelconque ordre, d'ailleurs sans importance, Jean Sébastien Taziaux ou, comme il le souligne parfois, son ombre, entame sa liste au hasard de sa remembrance.

"Me voici dans l'obligeance de ne point omettre de ce testament les autres enfants, les descendants de mon frère Jean Joseph. Cet aîné qui m'a toujours protégé. Disparu trop jeune à la révolte apportée par ces mécréants français."

Un signe de croix exorciste.

"5° (sic) Je lègue aux enfants orphelins de Lambert Taziaux de Lonzée paroisse de Gembloux ...
- voilà déjà des petits neveux égarés, dont je sais très peu, trop peu – sept cent frans une fois donnés."

Du bec de la plume s'échappent, en lettres d'encre noire, les prénoms des autres enfants du Jean Joseph et de la Marie-Thérèse, bonne descendance d'une vie courte toute en rudesse.

"Après Lambert, représenté par ses rejetons, voici Joseph, perdu dans la même paroisse..."

Puis, son front se plisse à en fermer les yeux sous l'effort de recherche, accentué par la peur d'omissions.

"Et la Julienne? Dame oui! la Julienne, leur sœur, qui a aussi rejoint le père... Mon Dieu! Celle qui avait des enfants – pardonnez-lui – d'avec...? Ah cette mémoire trouée! Vidée! Comment s'appelait-il ce "galvaudeux"?"

Il balaie le silence de son esprit d'un hochement de tête las.

"Me reste plus, j'crois, que la Marguerite, leur cadette..."

Il se verse une autre tasse de café encore tiède.

"Reprenons le cours de nos idées!"

"6°. Je lègue à mon neveu Joseph Taziaux aussi de Lonzée, paroisse de Gembloux, sept cent frans une fois donnés."

"7°. Je lègue aux enfants de Julienne Taziaux, procréés de Hubert...? L'écriture reste suspendue au-dessus du gouffre de la mémoire. Craignant la chute, il ne s'obstine guère à en retrouver plus. Le gaillard n'en vaut pas une larme de chandelle ... cinq cent frans une fois donnés."

"Me revoici avec la Marguerite Taziaux. Ben oui, elle avait mis au monde un fils, originalité familiale ou simple tradition, nommé Joseph, avec son François Loze, tous deux fourvoyés à Tongres. Et ce n'est pas tout! Cela se complique. Ce Joseph a engendré une fille. Très bien, à ce que j'ai su, pour se trouver "en place", et s'y maintenir, chez de bons bourgeois limbourgeois."

Pour ne pas perdre son souvenir, il reprend la plume.

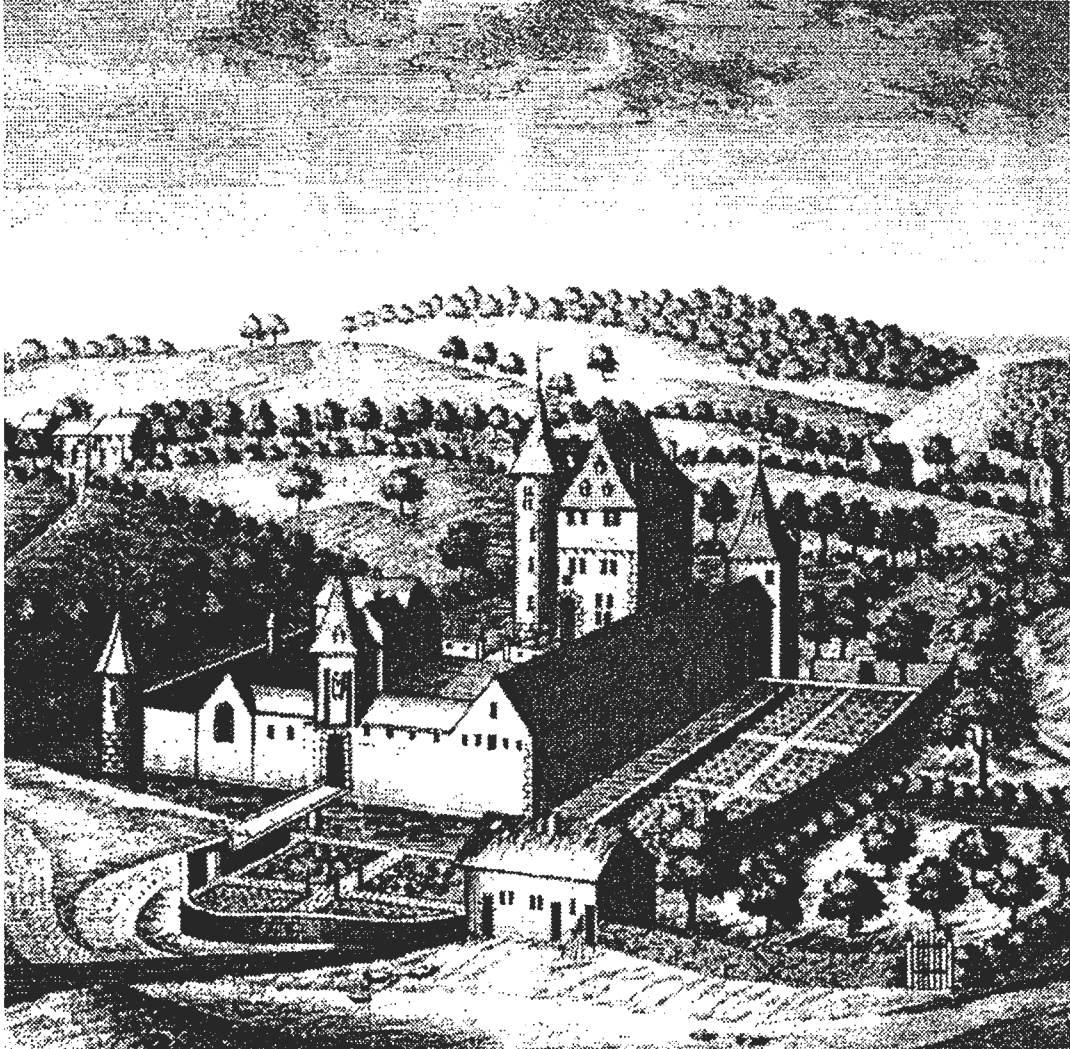
"8°. Je lègue à la fille de Joseph Taziaux – en réalité Joseph Loze (n.d.l.r.) – fils de Marguerite Taziaux, qui est à Tongres, quatre cent frans une fois donnés."

Toujours sans ordre, l'abbé poursuit sa lancée.

"9°. Je lègue à ma nièce Marguerite épouse François Loze en reconnaissance une montre en or."

Approchant son feuillet de la chandelle qui fume dans une lueur tremblante, il se relit. Péniblement.

"Lambert... Joseph... Julienne... Hubert... François... Marguerite..."



*Le château de Crupet vers 1740 par Remacle Leloup.
(Extrait du « Crup'Echos », n° 40 - M. J. Taziaux)*

Le chapelet familial s'égrène au rythme des battements de cœur de la fidèle horloge, qui avec un léger retard, compte toujours l'impalpable écoulement du temps. Mesure de la vie. Des vies.

Une dernière fois. Le regard myope s'embue. Une larme manque s'écraser sur la page.

"Ces enfants que je ne connais plus, nés de mon aîné retourné au royaume du Père un jour de tornade française, alors que je n'étais encore qu'un moinillon, un 12 novembre 1794, dans sa cinquantième année."

L'âme rassérénée par cet ultime geste de bienveillance à l'égard d'une famille dont il vécut éloigné, volontairement, par son renoncement monacal, il flotte béatement dans son évocation.

Tandis que son esprit se perd dans le labyrinthe de ses émotions, Catherine, chargée "comme on badêt" (comme un baudet), remonte la longue pente qui, couverte de neige salie, se traîne vers l'église. Elle contourne cette vieille bâtisse, qui la salue d'un bâillement de porte mal fermée. Rejoint le presbytère, dont la porte se referme en grinçant. La vieille servante tape des pieds pour secouer la neige de ses bottines craquelées. Eculées par le frottement de son pas fatigué. Dans un soupir soulagé, tandis qu'elle accroche son manteau ravaudé à la patère, elle laisse échapper – "Ah! Qui fè bon voci!" (Ah! Qu'il fait bon ici!).

Le bruit qu'elle fait dans la cuisine ramène le doyen sur terre. Vers des réflexions plus prosaïques.

"Catherine? Depuis combien de temps est-elle là? Depuis combien de temps me supporte-t-elle dans sa lente fidélité? Fidélité à servir l'église ou simplement d'en dorloter le serviteur? Certes les deux. Et puis, dois-je encore autant m'interroger à son sujet, alors que je m'en vais quitter cette vanité terrestre? Dessein impénétrable de la volonté divine!"

Il se voûte sur ses réflexions intérieures. – "Quitter tout bientôt... très bientôt..."

Un glissement familial sur le plancher malade du palier. Il tend l'oreille. On toque à la porte, qui s'entrebâille, en craquant, pour laisser passer la silhouette rondouillarde et courte de Catherine.

"Moncheû l'curé vous n'voudrez pas manger?... juste un rien?..."

Elle reprend son souffle en happant l'air d'une grande bouche édentée large ouverte. Le menton, quelque peu semé de rares poils piquants, tremblote. Elle reprend – "Pour le souper, après le salut, j'ai prévu du pain gris avec du lard fumé de chez..."

La vieille fille ne peut terminer sa phrase. Le vieux curé vient de l'accrocher à un rai de lumière poussiéreuse.

"Qu'en voilà une bonne nouvelle! Va donc nous préparer ce repas, en y ajoutant – sa mine se fait gourmande – des œufs au plat."

Elle grogne un acquiescement et s'éloigne, toujours de son pas traînant, pour rejoindre "sa" cuisine.

"Ma pauvre Catherine! Avec cet écheveau familial, que j'ai eu peine à démêler, j'en étais à t'oublier."

10°. Je lègue à ma servante Catherine si elle est encore chez moi tout son gage courant et un autre gage entier pour service rendu."

Au dehors, la neige s'est remise à tourbillonner dans des flocons fous happés par le souffle ahanant du vent.

De son cerveau éreinté, si fendu qu'il ne retient rien ou presque rien, s'évadent des pauvres. Beaucoup de pauvres. Gens humiliés par les catastrophes politiques provoquées en si peu de temps, une longue fin de vie pour lui, par des régimes à étiquettes différentes, mais égaux dans leur volonté orgueilleuse d'estamper de leur sceau leur bref passage chez nous. Gens, aussi, victimes oubliées de misères accidentelles ou naturelles. Eboulements... tremblements de terre... inondations... hivers implacables... incendies... Tout un peuple sacrifié. Une masse d'humbles qui se ressemblent dans la tristesse de leur regard. Dont, en quelque lueur blafarde de sa mémoire, il retrouve un visage, reconnaît un nom, retrouve l'égarément d'une famille, la peur d'un estropié...

Une larme rebelle s'écrase sur le coin de sa feuille, dans une auréole jaunâtre. Déjà sale.

Sa plume crisse. Se rebelle.

11°. Messieurs les exécuteurs de mon testament feront distribuer aux pauvres qui sont sur la liste cent frans le jour de mes obsèques et autant à la messe d'année; ils pourront convertir cette (sic) argent en pain."

Le crépuscule s'ancre dans l'anse abritée d'une longue nuit. La cloche sonne dans le vide froid. Son appel grelottant invite les fidèles à l'office du soir. Le curé se dresse. "Mon Dieu! Déjà!"

Sa houppelande jetée sur les épaules, Jean Sébastien Taziaux prend le chemin de son devoir. Dès qu'il pousse la porte de la sacristie, le froid glacial de son église le gifle. Si fort, qu'il laisse sur ce visage triste des marques rouges.

Le salut est expédié. Aujourd'hui, le bon doyen doit terminer la rédaction de son testament.

Dans le calme ouaté de la nuit, une couette orfraie glisse de son vol blanc. A sa vue, les vieilles se signent.

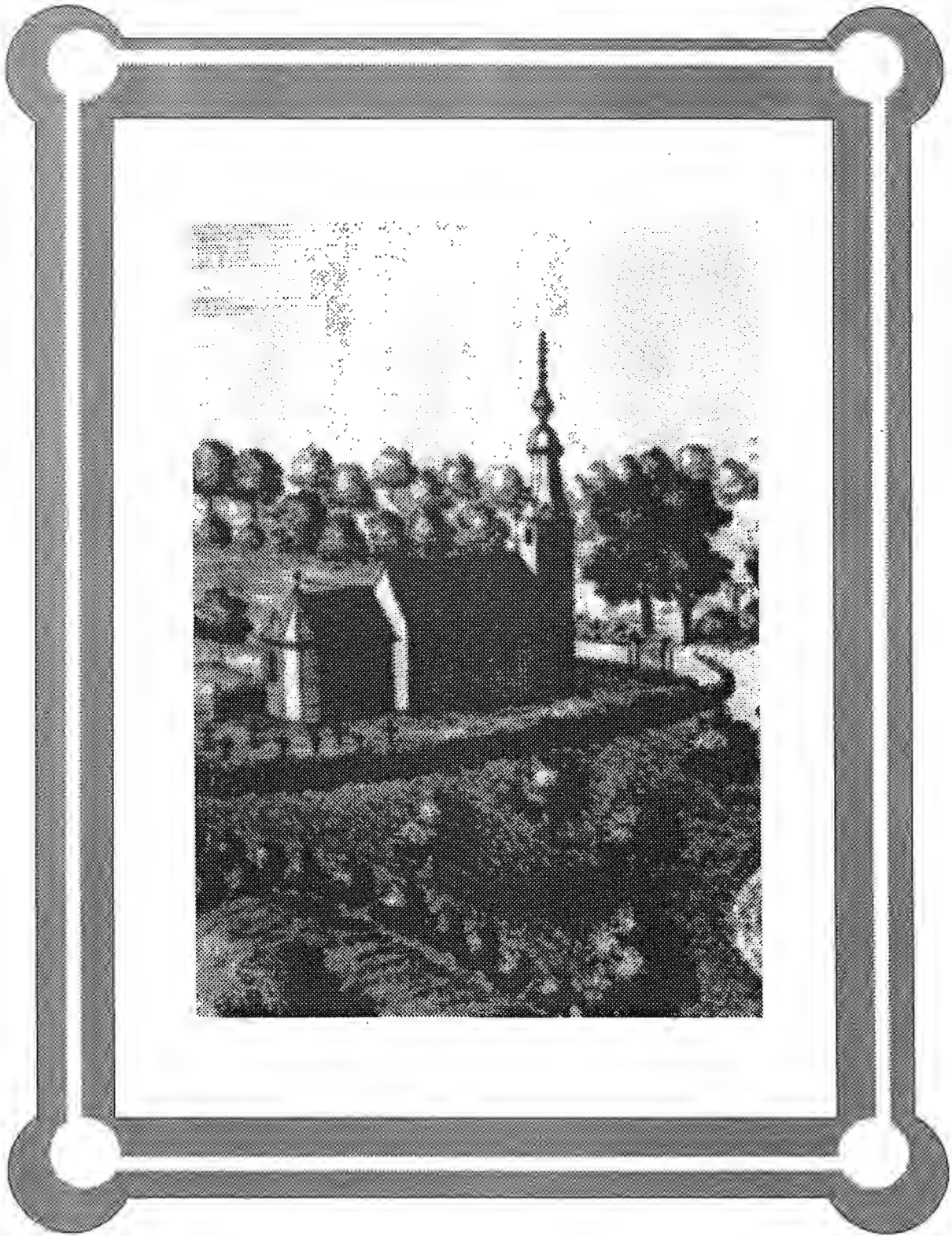
12°. Je charge mes héritiers de faire décharger de suite après ma mort six cent messes à mon intention."

"Seigneur, avoue-t-il lèvres mi-closes, il en faut des messes pour le sauvetage d'une âme associée à un esprit, souvent présomptueux. Vous le savez mieux que moi!" D'un regard déjà glauque, il balaye les étagères à écrits d'un demi meuble.

"13°. Tous mes livres, sermons, beaux bréviaires seront vendus pour messes."

Il ouvre, d'un geste déjà loin de cette vie, la porte de l'autre partie. Sa garde-robe. La main rugueuse palpe, dans un regret, les pauvres hardes qui s'y logent.

"14°. Tous mes habits: manteaux, robes, en un mot tout ce qui aura servi à mon corps seront vendus pour célébrer des messes, excepté les vieux dont une partie sera donnée à Henri Marin, mon voisin..."



*L'église de Crupet vers 1740.
(Extrait du « Crup'Echos », n° 40 - M. J. Taziaux)*

Son cœur se gonfle. Sa poitrine halète, qui pompe de la tristesse jusqu'au bord des yeux.

"Mon brave Henri, qui m'a, depuis si longtemps déjà, rendu tant de services! A chaque fois, je lui disais, mais en pure perte, je le lisais en toute sa personne: "Henri, tu en fais trop". Alors dans la bonté d'un sourire sous sa moustache, les yeux noirs plissés, il répondait: "M'sieur le curé, c'est po l'bonn'case!" (Monsieur le curé, c'est pour la bonne cause). Un grognement pour masquer sa pudeur. "Ki l'Bon Dju nu'm' rouvêye nin...!" (Que le Bon Dieu ne m'oublie pas!). Et pour aider Catherine, il "faisait du bois". Ah! ces deux-là".

Il offre un sourire aux anges.

Le Henri officiait, à l'occasion, comme bedeau, lorsque le titulaire Antoine Jehin dit Le-Boiteux, devait s'absenter. Ce qui arrivait de plus en plus fréquemment, car sa santé se fragilisait. D'une dignité aimable, mais ferme quant au respect des lieux, le brave Marin savait, sans esclandre, ramener dans le bon chemin – pas pour bien longtemps, éternel retour de la vie –, ces gamins chahuteurs et ces gamines gloussant sous cape.

"... le reste aux pauvres afin qu'ils prient pour moi."

L'abbé pense aux pauvres instruits de par la grâce accordée par le Seigneur à Maître François de Sclessin. Cet homme de bien, échevin de cette ville, créa par voie de son testament établi en 1732, y prévoyant une donation, une institution d'enseignement à laquelle accéderaient, en une entière gratuité, les enfants pauvres de Spa et des villages voisins.

"Plus tard, se répète-t-il, la tornade révolutionnaire avait – j'y vis l'œuvre de Dieu – toléré la continuation de ces activités d'école publique, bien vivante."

Il avale une tasse de café refroidi.

"Et voici qu'en janvier 1826, bientôt dix ans!, tandis que j'échangeais la fougue contre la sagesse, je fus appelé à être l'un des cinq "administrateurs" de cette "Fondation de Sclessin". Il y avait, désignés, le bourgmestre Jean Hubert Collin, le géomètre arpenteur Lambert Lohet, Thomas François Hayemal, notable et négociant, et, membre des Etats provinciaux, le bon docteur en médecine André Joseph Delrée. Et moi, déjà vieux curé, pauvre parmi les pauvres, qui me désignèrent pour Président, en forçant ma modestie."

Et il se replie sur lui-même, comme pour préserver son esprit de l'orgueil qui vient, à nouveau, le tenter.

"15°. Je laisse mon surplis et bonnet carré à l'église."

"A mon successeur. Peut-être mon vicaire Sébastien Augustin? Ou à un autre selon la volonté de Dieu."

Le vieux serviteur de ce Dieu, à la fois le père Sébastien, le dernier des Capucins, et l'abbé Taziaux, curé-doyen de Spa, se sent las. Terriblement las. Pour se ressaisir, juste le temps d'un espoir, il secoue la lassitude qui alourdit ses épaules. Et se relit. A certains passages, il marque un temps

d'hésitation, sa vue le trompe. Il soupire. Sa lecture se poursuit, murmurée en une ultime incantation. Ses jambes flageolent.

"Oh! Qu'allais-je omettre?"

"16°. Je nomme pour exécuteurs testamentaires Mr Gérard Wilkin-Bodson, Banquier, et Mr Hubert Antoine Lohet-Hérode, arpenteur lesquelles (sic) je prie de bien recevoir les prêtres et autres, qui viendront à mes obsèques comme aussi les chanteurs. Afin que tout le monde soit content je les prie de surveiller la vendition (sic) des meubles et de faire le tout pour un mieux pour le profit des pauvres, comme ces messieurs n'ont besoin de rien. Cependant je laisse à chaque cent francs pour peines et vacations une fois donnés."

Inquiète de n'entendre nul bruit, même un faible grattage de papier, Catherine s'en vient aux nouvelles.

"Ne pouvez-vous arrêter ce... ce travail? Vous êtes épuisé...! M'sieu l'Curé si'vplêt!"

Sa prière est ébréchée.

"Laisse-moi, car, pour la paix de ma conscience, il me faut mener à bonne fin mon dernier devoir "civil"!"

Avec une émotion cahotante, transmise à sa plume, le doyen inscrit: "Ainsi fait à la maison pastorale de Spa, dans ma chambre ordinaire à manger qui donne sur la sacristie, ce vingt deux décembre mille huit cent trente cinq."

Il signe.

Puis, comme lorsque l'on doit quitter quelqu'un de bonne compagnie, il insiste pour prolonger le temps: "Tout est écrit de ma propre main, telles sont mes dernières volontés que je veux être exécutées quand même quelques formalités."

Et il prend congé, en s'excusant, d'un dernier coup de plume: "Toutes les ratures ont été faites par moi."

Une dernière signature.

Un long recueillement avant de plier les feuillets, en enveloppe et d'en cacheter le tout en fermeture, et il dit, simplement: "Catherine, dès demain tu porteras ceci au géomètre Hubert Lohet... Oui! le fils du Lambert."

Prémonitoire la rédaction de son testament ou simple jeu du destin? Qu'importe! Le 28 décembre, soit cinq jours après la pose du dernier paraphe, la malheureuse Catherine découvre "son" vieux curé inanimé. Etendu en croix sur le carreau de la cuisine, avec, à la main, une tasse brisée.

Dans l'obscurité vacillante d'un banal matin d'hiver, le Sieur Hubert Antoine Lohet, arpenteur de son état, se présente, le dernier jour de cet an 1835, au greffe du Tribunal de Première Instance de Verviers. Là, il demande à voir le président Demonceau. Mais il lui est répondu que celui-ci est empêché. Lohet rencontre le président "faisant fonctions", en ordinaire juge d'instruction, Paschal Joseph Drèze, auquel il remet le paquet fermé par un cachet de cire rouge.

"Monsieur le Juge, ceci est le testament à nous confié de Jean Taziaux curé de Spa..."

Et, ensuite, achevant sa mission, en exécution de l'ordonnance du dit juge Drèze, Lohet dépose, le 7 janvier 1836, en l'étude de Maître François-Joseph Louis, Notaire à Spa, le testament olographe de Mr Jean Taziaux.

Ce brave homme de curé fut enseveli, avec la reconnaissance de ses paroissiens, en la simplicité d'un monument, qui subsiste toujours au cimetière de Spa.

Jean-Pierre Montulet

"PROTESTANTS"

Exposition

les 3, 4, 10, 11, 15, 16 et 17 août 2002

de 14 à 18h

au Temple protestant, rue Brixhe, 24

à SPA

Allez découvrir ce joli lieu de culte des protestants, niché depuis 1877 dans un coin discret de Spa, à deux pas de l'Hôtel de ville.

Cette exposition évoque quelques aspects du protestantisme local ancien et actuel et surtout les grands principes et convictions de cette branche du christianisme auxquels est attachée la petite communauté protestante de Spa. Elle aborde dix thèmes pour dire le protestantisme d'hier et d'aujourd'hui, en Belgique et ailleurs, dans son unité et sa diversité. Elle invite à dialoguer: les convictions et engagements des protestants y sont présentés comme des invitations à l'échange et au débat. Elle accompagne des témoins protestants dans l'espace public et exprime la foi qui les anime.

(Panneaux thématiques, objets caractéristiques, publications, vidéos et matériel informatique).

ANIMATIONS

- Conférence le vendredi 9 août à 20h "Les Protestants, que croient-ils?" par le Pasteur Daniel Vanescote, Président du Synode de l'Eglise Protestante Unie de Belgique.
- Concert promenade le samedi 10 août à 15h par la chorale "La Parpillote" et l'Harmonie des ex-militaires de Verviers.

Contact: Pasteur Marc Lombart au 087/33.84.60